



**SPORTS**  
Singh met fin au règne  
record de Woods S 7

**ARTS ET VIE**  
Katerine-Lune Rollet:  
au service des ados B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2004



Une parente éplorée de Madina Tumayeva, 10 ans, tuée avec sa mère vendredi, exhibe la photo de la gamine pendant les funérailles.

## Le cœur de Clinton s'est arrêté... pendant 73 minutes

L'ex-président opéré avec succès

NEW YORK (AFP et AP) — L'ancien président américain Bill Clinton, 58 ans, a subi hier « avec succès » un quadruple pontage coronarien au Presbyterian Hospital de New York et récupère dans l'immédiat normalement, ont indiqué ses médecins.

L'ex-chef d'État, qui présentait un risque d'infarctus très fort, « récupère normalement à ce stade, tout à l'air normal », a commenté lors d'une conférence de presse le Dr Craig Smith, chirurgien-chef, qui l'a opéré pendant plus de quatre heures et a évoqué une intervention « relativement routinière ».

Bill Clinton a d'abord été maintenu dans l'unité de soins intensifs. Sa pleine récupération sera « une question de semaines », selon ses médecins.

Selon Allan Schwartz, responsable du service de cardiologie, « il y avait une bonne probabilité qu'il fasse une crise cardiaque substantielle dans un avenir proche ». « Les images des artères montraient un important blocage dans chacun des vaisseaux alimentant le cœur en sang. Dans plusieurs vaisseaux, le blocage allait au-delà de 90 % ».

L'ancien chef d'État démocrate (de 1993 à 2001) avait été hospitalisé vendredi après avoir ressenti des douleurs à la poitrine et des difficultés respiratoires.

L'opération, qui a mobilisé une quinzaine de personnes dont trois chirurgiens et quatre anesthésistes, visait à éliminer les dépôts graisseux bouchant les artères.

L'intervention, courante de nos jours, exigeait cependant une préparation lourde : ouverture du thorax, mise en place d'une circulation extracorporelle et d'un refroidissement du sang pour permettre aux chirurgiens de travailler sur un cœur qui ne bat pas (dans ce cas pendant 73 minutes). « Rien dans ce cas n'est sorti du domaine de la routine », a dit le Dr Smith.

Voir CLINTON en A 2 >



Bill Clinton, photographié ici en 1994 alors qu'il joggait, a indiqué récemment s'être remis à l'entraînement.

## Entre douleur et colère

La Russie pleure les martyrs de Beslan et s'interroge

■ BESLAN (Russie) (AFP et AP) — Beslan, théâtre de la plus meurtrière prise d'otages de l'histoire, a enterré hier un grand nombre de ses morts, tandis que toute la Russie, sous le choc, observait une première journée de deuil en mémoire des otages tués vendredi.

Le bilan officiel de la tragédie était hier de 335 morts et plus de 500 blessés. Les corps de 31 des ravisseurs ont en outre été retrouvés, et un membre du commando pro-tchéchène a été arrêté, ont assuré les autorités. Ce bilan devrait encore s'alourdir.

Dans la ville de Beslan, où toutes les écoles sont restées fermées, des milliers de personnes ont participé aux cérémonies funèbres. Des plaintes déchirantes de femmes, des milliers de parents en pleurs et une pluie battante ont accompagné l'enterrement de plus de 100 victimes.

L'heure était à l'écoeurement et au recueillement. Sur les lieux de la tragédie, des bougies ont été allumées et des parents ont disposé des cahiers et des chaussures d'écoliers. Des bouteilles ont également été déposées pour symboliser l'eau dont les otages ont été privés pendant trois jours.

Parmi les premières victimes enterrées, Zinaïda Kudzieva, 42 ans, et sa fille de 10 ans, Madina Tumayeva. Elles

ont tenté de fuir lors des premières explosions et ont été prises sous les tirs des ravisseurs et des forces spéciales russes. « Elles n'ont pu s'enfuir. Elles n'en ont pas eu le temps », a raconté Irakly Khossoulev, un proche venu de la ville voisine de Vladikavkaz. « Quelqu'un devrait répondre de cela. »

Le président russe, Vladimir Poutine, n'a pas fait le déplacement, mais a envoyé le chef de son administration, Dmitri Medvedev.

Hier matin, c'est au Kremlin que le chef de l'État a reçu ses ministres. « Par l'âme et le cœur, nous sommes tous aujourd'hui en Ossétie du Nord, à Beslan », a-t-il dit avant d'observer une minute de silence.

La police a mis en place d'importantes mesures de sécurité sur la route menant au cimetière, contrôlant les voitures et les papiers d'identité en raison de la visite d'une délégation gouvernementale, notamment composée du maire de Moscou, Youri Loujko, du président d'Ossétie du Nord,

Alexandre Dzasokhov, et du procureur général, Vladimir Oustinov. Habillés de rouge et noir, ces derniers se sont adressés à la foule avec des haut-parleurs, alors que les familles des victimes enterraient leurs proches. Une femme s'est approchée de l'estrade sur laquelle ils se trouvaient et leur a hurlé d'éteindre les haut-parleurs, avant qu'un groupe d'hommes ne l'éloigne.

La gestion de la crise par le Kremlin était vivement critiquée, la télévision publique russe allant jusqu'à accuser les autorités d'avoir sous-estimé l'ampleur de la prise d'otages. « En de tels moments, la société a besoin d'entendre la vérité », a jugé dimanche soir le commentateur Sergueï Brilyov. De leur côté, les politiciens Irina Khakamada (libéral) et Sergueï Glazyev (nationaliste) ont chacun demandé hier une enquête indépendante, a rapporté l'agence Interfax.

Peu de familles ont été épargnées par la tragédie dans cette ville industrielle de 30 000 âmes. Alors que certains enterraient leurs proches, d'autres étaient toujours à la recherche de leur parent. Dimanche, une centaine de personnes étaient toujours portées disparues.

Dans tout le pays, les drapeaux étaient en berne et des cérémonies ont eu lieu dans les églises.

Les chaînes nationales ont consacré, dès les premières heures de la matinée, des émissions spéciales au drame de Beslan. La première chaîne a diffusé régulièrement un montage d'images de victimes, au ralenti, sur fond de musique classique.

Aujourd'hui sera également jour de deuil national. À Saint-Petersbourg, environ 15 000 personnes ont pris part, à l'appel de l'administration locale, à une manifestation « contre la terreur ». À Moscou, un rassemblement similaire est prévu cet après-midi. L'appel à manifester dans la capitale est régulièrement diffusé sur les chaînes gouvernementales sous forme d'un vidéoclip.

Un rassemblement de 300 à 400 employés de l'administration tchéchène pro-russe s'est même tenu dans la capitale de la Tchétchénie, Grozny, en hommage aux familles des victimes de

« Nous sommes tous aujourd'hui à Beslan », dit Poutine

Voir DOULEUR en A 2 >

À LIRE AUSSI :  
■ Une Russie démunie? Page A 15

## La liberté qui fait peur

L'inquiétude pousse des victimes à confronter leur agresseur à l'audience de libération conditionnelle

CLAUDETTE SAMSON  
CSamson@lesoleil.com

C'est d'abord parce qu'elles ont peur que certaines victimes d'actes criminels choisissent de se faire entendre à l'audience de libération conditionnelle de celui qui leur a causé du tort. Peur de le rencontrer dans la rue, peur des représailles, peur pour leurs proches...

Présidente bénévole de l'organisme Plaidoyer-Victimes et chargée de stages et de cours à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, Arlene Gaudreault a voulu comprendre pourquoi certaines personnes ayant vécu de graves préjudices se mobilisent dans des démarches douloureuses, plutôt que de tourner la page après la condamnation de l'auteur du délit.

Depuis juillet 2001, en effet, la loi fédérale permet aux victimes de se manifester lors de l'audience de libération conditionnelle du délinquant. Le message doit être soumis à l'avance, et doit être lu, ou présenté sur cassette audio ou vidéo, à la fin de l'audience.

Peu le font : il y a eu 220 déclarations au cours de 152 audiences entre juillet



En juillet 2002, Gabrielle Lavallée avait tenu à rappeler à la Commission des libérations conditionnelles les sévices que lui avait fait subir Moïse Thériault.

2001 et le 31 mars 2003, derniers chiffres disponibles.

On a ainsi vu Gabrielle Lavallée, victime de Roch « Moïse » Thériault, se rendre devant la Commission nationale des libérations conditionnelles

(CNLC) pour rappeler aux commissaires tous les sévices qu'elle avait dû endurer. Pour M<sup>me</sup> Lavallée, cette démarche s'inscrit dans une lutte de sensibilisation au phénomène des sectes.

Mais généralement, ce sont des vic-

times anonymes qui prennent ainsi leur courage à deux mains et osent aller affronter l'agresseur.

M<sup>me</sup> Gaudreault a rencontré 15 de ces personnes, qu'elle a écoutées pendant de longues heures raconter tout ce qu'elles ont vécu, et leur sentiment à la suite de leur expérience avec la justice.

Sept de ces personnes sont des proches de victimes d'homicide, deux de violence conjugale, trois d'inceste, une de séquestration, une de menaces de mort et une de fraude.

RESSENTIMENT

Plus souvent qu'autrement, les victimes qui se rendent devant la CNLC ont gardé une image assez négative de la justice. Elles sont insatisfaites de la sentence qui a été rendue et des pratiques entourant la négociation d'un plaidoyer de culpabilité. Elles ont aussi le sentiment que le délinquant a davantage de droits qu'elles.

Voir PEUR en A 2 >

À LIRE AUSSI :  
■ Le chat et la souris? Page A 5

### SOMMAIRE

|                  |      |                  |      |
|------------------|------|------------------|------|
| Agenda           | B 6  | Loteries         | A 2  |
| Bandes dessinées | B 5  | Météo            | S 20 |
| Bourses          | C 4  | Mot mystère      | B 7  |
| Bridge           | S 19 | Mots croisés     | B 7  |
| Décès            | C 8  | Petites annonces | S 16 |
| Horoscope        | B 7  | Télévision       | B 2  |

### LA MÉTÉO

Maximum 24, minimum 13

Averses dispersées en après-midi. Détails page S 20.

Précipitations (avant hier)  
Ce mois-ci: 45,1 mm Lan dernier: 9,4 mm  
Cet été: 515,2 mm L'été dernier: 455,4 mm

QUÉBEC,  
108<sup>e</sup> ANNÉE, N° 248  
FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTREAL  
OTTAWA 87¢  
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00072 8

**DEMAIN**

dans LE SOLEIL



**Les Diamants sur une lancée.** S'il n'en tient qu'à Martin Pouliot, entraîneur des Diamants de Québec, la série quart de finale les opposant aux Cards de LaSalle sera de l'histoire ancienne dès demain. Les Diamants ont humilié les Cards 13-2 dimanche pour prendre une avance de 3-1.

*Dans le cahier Sports*

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE ?**

**CONTACTEZ-NOUS**

Vous avez été témoin d'un événement, avez observé des faits qui soulèvent des questions, avez des idées de reportages, d'enquêtes ou de dossiers qui pourraient être réalisés par un journaliste ?

**Téléphonez-nous :** (418) 686-3394  
**Télécopiez-nous :** (418) 686-3374  
**Ecrivez-nous :** [redaction@lesoleil.com](mailto:redaction@lesoleil.com)  
**ou à :** Nouvelles LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6

**POUR NOUS JOINDRE**

|                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| Abonnements              | <b>686-3344</b>       |
|                          | <b>1-866-686-3344</b> |
| Carrières et professions | <b>686-3270</b>       |
| Petites annonces         | <b>844-4444</b>       |
| Promotion                | <b>686-3342</b>       |
| Publicité détaillants    | <b>686-3435</b>       |
| Publicité générale       | <b>686-3270</b>       |
| Rédaction                | <b>686-3394</b>       |
| Renseignements           | <b>686-3233</b>       |

**LE SOLEIL**

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

**LES SUITES**

**PEUR**

Suite de la Une

La plupart ont encore beaucoup de ressentiment envers le criminel, parfois même des années plus tard. « Parfois, elles ont aussi verbalisé des fantasmes de vengeance à son endroit », note M<sup>me</sup> Gaudreault.

Leur peur est toujours vive, et elles ne peuvent envisager de le rencontrer, de crainte d'être « dominées » ou « manipulées ». « Pendant la période d'incarcération, elles se sentaient en sécurité (...). Rien ne leur garantit que cette personne (...) est prête à retrouver sa liberté et qu'elle ne présente aucun risque de commettre de nouvelles violences. »

**MOTIVATIONS**

Les motivations des victimes à se présenter en audience varient. Certaines veulent confronter le délinquant : « Il n'aura pas le choix, je veux qu'il sache que ça m'a fait mal ».

D'autres veulent avant tout s'opposer à sa libération conditionnelle. Elles « jugent que le délinquant n'a pas assez payé ».

C'est le cas de Roger Favreau, qui a participé à l'étude. Même si le meurtrier de sa fille a pratiquement fini de purger sa peine, il ne peut concevoir qu'il reprendra sa liberté.

Mais Arlene Gaudreault dit avoir vu aussi des victimes (qu'elle accompagne parfois) être rassurées par le processus. « Elles trouvent que c'est correct qu'il reprenne contact avec sa famille, et comprennent que cette personne avait elle aussi des problèmes, était elle aussi une victime dans son enfance. »

Mais une chose est certaine : assister à une audience de libération conditionnelle est une dure épreuve mentale et physique pour les victimes.

Elles vivent beaucoup de stress et doivent replonger dans ce qui les a profondément affligées.

« J'ai même entendu des victimes dire qu'elles avaient peur qu'il s'en prenne à elles, qu'elles ne se sentaient pas protégées, elles ne comprenaient pas pourquoi il n'était pas enchaîné », rapporte M<sup>me</sup> Gaudreault.

La CNLC tente de son mieux de leur faciliter la tâche, en leur évitant de croiser le délinquant. Dans la salle, il est introduit en premier, et leur tourne le dos.

**DU POSITIF**

Mais tout n'est pas négatif. La plupart des victimes disent



**Arlène Gaudreault a voulu comprendre ce qui incitait des victimes à se mobiliser dans des démarches aussi douloureuses.**

s'être senties écoutées et bien guidées dans leurs démarches par les coordonnateurs aux victimes.

Elles apprécient la rapidité avec laquelle elles reçoivent des informations, par exemple sur les projets de sorties ou les dates d'admissibilité à une libération.

Pour Arlene Gaudreault, il ne fait aucun doute que le système correctionnel a progressé dans son ouverture aux victimes, ces dernières années, et que le Canada est nettement en avance sur bien d'autres pays.

« Dans bien des endroits, il y a beaucoup de résistance sur la place à donner aux victimes. » Cette démarche est perçue en opposition au droit à la réinsertion du délinquant.

Mais même ici, « ça se fait lentement », et il reste encore beaucoup à faire, dit-elle.

**LE QUÉBEC MUET**

La criminologue rappelle aussi que le Québec, qui gère les peines de deux ans moins un jour, n'a encore rien annoncé en faveur des victimes, malgré les promesses. De plus, la réforme projetée ne parle que des victimes d'agression sexuelle et de violence conjugale, déplore-t-elle.



**« Par Allah, je n'ai pas tué », a affirmé le survivant du commando.**

**DOULEUR**

Suite de la Une

la tragédie. Des cérémonies ont également eu lieu dans plusieurs villes européennes dont Rome.

**PRENEUR D'OTAGES EXHIBÉ**

Sur le terrain, les enquêteurs ont affirmé que les preneurs d'otages de Beslan étaient liés au chef de guerre tchéchène Chamil Bassaïev, considéré par les Russes comme le « terroriste numéro un ».

Le seul membre du commando capturé vivant a exposé la même thèse hier soir à la télévision russe, affirmant que les dirigeants tchéchènes Aslan Maskhadov et Chamil Bassaïev étaient à l'origine de la prise d'otages. « Nous avons été réunis dans la forêt, et un homme qui avait pour nom de guerre « Colonel » nous a dit : « Nous devons prendre une école à Beslan. Ce sont Maskhadov et Bassaïev qui nous ont fixé cet objectif », a dit le jeune prisonnier, apparaissant seul à l'image. Il a affirmé que le commando comptait des Arabes, des Ouzbèks et des Tchéchènes.

Le jeune homme, dont l'identité et l'origine n'ont pas été révélées, tirait à l'arme automatique en se protégeant derrière des enfants au moment de sa capture, selon la télévision, qui avait montré de premières images dimanche soir et les rediffusait hier.

« As-tu tiré sur les otages ? » lui demande l'un des militaires. « Par Allah, je n'ai pas tué », « Par Allah, je n'ai pas tiré », répète l'homme, les yeux écarquillés de peur. À une question lui demandant s'il n'avait pas eu pitié des enfants otages, il répond avec un fort accent caucasien : « Si, j'avais pitié, j'ai moi aussi des enfants. »

« Ils (les chefs du commando) disaient : « Si les otages commencent à s'enfuir, tirez sur eux », mais puis ils ont dit : « Tirez en l'air », assure-t-il.

« Je jure, je ne voulais pas mourir ! Par Allah, je ne veux pas mourir ! » répète-t-il.

Aucune nouvelle information officiel-

le n'a été donnée sur les circonstances du drame, mais l'un des négociateurs, l'ancien président ingouche Rouslan Aouchev, a jeté un pavé dans la mare en affirmant que la fusillade avait été déclenchée non par les preneurs d'otages, comme le dit la version officielle, mais par des groupes de civils en armes postés autour de l'école.

**TIRS CIVILS ?**

Selon M. Aouchev, des pourparlers étaient en cours lorsque ces civils ont ouvert le feu. Les ravisseurs, croyant qu'un assaut était lancé, ont déclenché leurs explosifs, contraignant les forces spéciales russes à entrer en action.

Selon une source proche de la cellule de crise, les familles des victimes ont émis le vœu de créer une commission indépendante qui pourrait assister aux travaux de la commission d'enquête officielle, et surtout prendre connaissance de la transcription des pourparlers avec les preneurs d'otages.

Le ministre de l'Éducation a envoyé hier un télégramme aux directeurs de toutes les écoles, leur demandant de prendre des mesures pour renforcer la sécurité.

Tandis que la télévision jouait sur le registre de l'émotion, la presse moscovite se montrait toujours très critique envers le pouvoir, accusé de fuir ses responsabilités.

Qui a dirigé les opérations pendant la prise d'otages de Beslan ? Où étaient les ministres-clés ? Comment une telle tragédie a-t-elle été possible ? De nombreux journaux demandaient des explications au pouvoir.

Le rédacteur en chef du quotidien *Izvestia*, Raf Chakirov, a pour sa part été contraint de démissionner hier, en raison d'un désaccord avec sa société d'édition, détenue par un oligarque favorable au pouvoir, qui a estimé que la couverture de la prise d'otages était « trop négative ».

*Izvestia* a été l'un des premiers à dire qu'il y avait plus de un millier d'otages retenus, alors que les autorités faisaient état de quelque 300 otages.

**CLINTON**

Suite de la Une

Le D<sup>r</sup> Schwartz a prédit une « longévité normale » pour l'ancien président, qui dispose d'un « muscle cardiaque fort » et d'un cœur « de force et de taille normales ».

Il pourrait sortir d'ici moins d'une semaine mais devra rester convalescent avec régime alimentaire et rééducation. « Je l'encouragerais à reprendre toutes ses activités, y compris la campagne, quand nous aurons tous deux jugé cela sûr et approprié », a dit le D<sup>r</sup> Schwartz. Les médecins ont par ailleurs ajouté que l'ancien président devra éviter la *junk food* comme les hamburgers et les frites qu'il affectionnait pour éviter une rechute.

**DES CONSEILS À KERRY**

Durant toute la fin de semaine, en tout cas, Bill Clinton n'était pas resté inactif, lisant les journaux, recevant des coups de téléphone, entouré de son épouse et de leur fille Chelsea, au neuvième étage de l'hôpital, bouclé par les agents de sécurité et où affluent cartes de vœux et bouquets de fleurs.

Selon les médias, l'infatigable ex-chef d'État a aussi passé 90 minutes à conseiller le candidat démocrate à la présidentielle, John Kerry, à la campagne duquel il devait participer en septembre et en octobre. John Kerry lui a envoyé dès la fin de l'opération ses « pensées et prières ».

Dans un communiqué publié après l'opération, Hillary et Chelsea Clinton se sont dites « pleines de gratitude pour cette bonne nouvelle ». « L'optimisme et la foi du pré-

sident le soutiendront dans les semaines et les mois difficiles à venir. De cela, nous n'avons aucun doute », ont-elles commenté.

L'alerte cardiaque de Bill Clinton avait surpris. Le plus jeune président retraité d'Amérique après Theodore Roosevelt était apparu en forme à la convention démocrate fin juillet, actif comme jamais et aminci depuis son départ de la Maison-Blanche en 2001.

Vendredi soir, il avait lui-même donné quelques explications, dans un entretien téléphonique sur CNN : « C'est en partie génétique, et j'ai pu faire des dégâts lors de ces années au cours desquelles j'ai été trop peu soucieux de ce que je mangeais. »

Depuis l'annonce de ses problèmes cardiaques, Bill Clinton a reçu plus de 30 000 messages de soutien, selon le site Internet de sa fondation. Le candidat démocrate, John Kerry, le président américain, George W. Bush, et le premier ministre britannique, Tony Blair, ont envoyé des messages personnels et des vœux de rétablissement à Bill Clinton. Le vice-président Dick Cheney, qui a déjà eu quatre crises cardiaques, l'a également appelé.

**LOTO QUÉBEC Résultats**  
 Tirage du 2004-09-06  
 04 10 26 28 32 33 38 39 45 48  
 50 51 53 57 59 61 64 67 69 70  
 Tirage du 2004-09-06  
 845 5132  
 Tirage du 2004-09-06  
 NUMÉRO 304962

Cliquez sur :  
**plus de Soleil dans Cyberpresse**  
[cyberpresse.ca/soleil](http://cyberpresse.ca/soleil)

**Yoga**  
 Discipline millénaire qui n'a pas d'égale pour la santé du corps et de l'esprit.  
 Janot Poulin  
 Renseignements : Janot Poulin 524-4848  
 En formation continue avec Claude Maréchal depuis 1978, fondateur de l'École européenne de Vinyoga

**LOTO QUÉBEC Résultats**  
**649** Tirage du 2004-09-04  
 6/6 1 4 732 639,00 \$  
 5/6+ 3 112 681,80 \$  
 5/6 142 1 966,80 \$  
 4/6 7 642 69,20 \$  
 3/6 149 520 10,00 \$  
 2/6+ 110 650 5,00 \$  
 Complémentaire : (03)  
 Ventes totales : 16 867 030 \$  
 Prochain gros lot (appr.) : 4 000 000 \$

**649 DES GROS LOTS PLUS GROS, PLUS SOUVENT**

**Omichew 49** Tirage du 2004-09-04  
 6/6 0 1 000 000,00 \$  
 5/6+ 1 50 000,00 \$  
 5/6 17 500,00 \$  
 4/6 852 50,00 \$  
 3/6 16 285 5,00 \$  
 Complémentaire : (40)  
 Ventes totales : 503 041,00 \$

**Extra** Tirage du 2004-09-04 NUMÉRO 725515  
**Extra** Tirage du 2004-09-05 NUMÉRO 483608  
**Millions** Tirage du 2004-09-05 NUMÉRO 032 0711

**Panaco** Tirage du 2004-09-05  
 02 04 06 10 14 16 19 24 26 28  
 29 41 45 46 56 57 63 65 67 68

**Les Méandres, le meilleur de la ville!**

Construction de maisons unifamiliales, jumels, triplex et quadruplex  
 Réservez votre terrain avec un de nos constructeurs pour le printemps 2005

Rencontrez nos 8 constructeurs réputés pour simplifier votre projet de construction

840.0013  
[www.lesmeandres.ca](http://www.lesmeandres.ca)

CONSTRUBOURG (1997) Inc. 520-9004  
 CONSTRUCTION CANADIENNE 627-5145  
 Les Constructions 1<sup>re</sup> Classe 780-0888  
 BEAUBOIS 871-8884  
 YVES TURMEL 660-3340  
 infomaison 3 constructeurs à votre service Noël Courty AIATC 569-8347  
 Maurice Lévesque & Fils Inc. 563-8226  
 S.M.E. 872-6886

# ACTUALITÉS

HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

## Une infirmière victime d'une violente agression

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
JFNeron@lesoleil.com

Une infirmière de l'Hôtel-Dieu de Québec a été victime d'une violente agression de la part d'un patient samedi en soirée dans les murs mêmes de l'établissement hospitalier. Les circonstances demeurent obscures sur la cause de cette attaque et la direction doit se rencontrer aujourd'hui pour tenter d'éclaircir les circonstances du drame.

Selon RDI, qui a joint la direction de l'Hôtel-Dieu, l'assaut du patient, qui subissait alors des traitements en oncologie au 8<sup>e</sup> étage de l'hôpital, pourrait s'être produit à cause

d'un délire médicamenteux, c'est-à-dire un désordre psychique provoqué par la prise de médicaments. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

L'infirmière, qui cumule 20 ans d'expérience, a été transportée aux soins intensifs où elle a passé six heures. Elle était toujours hospitalisée hier en soirée, mais devrait pouvoir obtenir son congé d'ici peu.

D'autres informations recueillies par LE SOLEIL témoignent de la gravité des blessures subies. En effet, la dame avait le visage tuméfié et du sang coulait de ses oreilles.

L'infirmière se trouvait seule dans la chambre du patient en cause au moment des événements. Ce serait le bruit

d'un cabaret de nourriture jeté par terre et de vaisselle cassée qui aurait alerté d'autres infirmières de l'étage. Elles sont aussitôt accourues dans la chambre pour voir ce qui se passait. À leur arrivée, l'agresseur aurait été en train de frapper de ses pieds le visage de sa victime.

Toujours selon RDI, aucune plainte n'aurait encore été portée auprès de l'hôpital ou de la police de Québec par le mari de l'infirmière, à qui le réseau de télévision a parlé.

C'est aujourd'hui que la direction de l'Hôtel-Dieu doit tenir une « réunion d'urgence » pour faire le point sur cet événement et tenter de comprendre ce qui s'est passé.

Un patient  
sous  
traitement a  
attaqué  
l'infirmière

## Dans le sillage de Frances

La Floride se remet lentement en attendant... Ivan

PASCAL BAROLLIER  
Agence France-Presse

MIAMI — Le bâtiment d'assemblage de la navette spatiale a été fortement endommagé par le passage du cyclone Frances en Floride, alors que la NASA craignait hier d'être de nouveau frappée en fin de semaine par le cyclone Ivan avant d'avoir pu réparer les lourds dommages.

« Les dégâts les plus visibles ont été subis sur les façades sud et est (...) avec un millier de panneaux arrachés, qui représentent un total de 3700 mètres carrés de fenêtres ouvertes », a déclaré Jim Kennedy, directeur du centre spatial près de Cap Canaveral.

Ce bâtiment haut de 128 mètres, appelé VAB (Vehicle Assembly Building), l'un des plus gros du monde, visible à des dizaines de kilomètres, n'abritait aucune navette, l'orbiteur n'y étant placé à la verticale que quelques semaines avant d'être transporté vers son pas de tir.

« Le VAB est un sujet d'inquiétude en raison du potentiel d'Ivan qui pourrait frapper le centre spatial dès samedi », a poursuivi M. Kennedy en précisant que les panneaux manquants n'étaient pas d'un seul tenant mais se répartissaient sur les façades jusqu'à une hauteur de plus de 100 mètres.

Si le cyclone Ivan frappait le centre spatial, « l'effet serait certainement significatif sur l'avenir des vols habités », a poursuivi M. Kennedy en s'inquiétant du délai trop bref laissé par le prochain cyclone au 500 personnes affectées à la réparation.

Le cyclone Charley, qui a traversé la Floride en août, a causé pour 700 000 dollars de dégâts au centre spatial, a précisé M. Kennedy. Pour Frances, « ce sera significativement plus », a-t-il dit. Les équipes de la NASA n'ont pas encore fait le point des dégâts subis par les deux pas de tir utilisés par la navette.

La reprise des vols est prévue au printemps 2005, après les modifications entraînées par la catastrophe de Columbia en février 2003, qui avait causé la mort de ses sept astronautes.

La course contre la montre va être gênée par « l'absence d'électricité et la perte des lignes téléphoniques » ainsi que des inondations dans certains bâtiments, a poursuivi M. Kennedy, un seul immeuble étant pour l'instant alimenté en courant.

Le passage de Frances, dans la nuit de samedi à dimanche, a entraîné des vents dont la vitesse de pointe mesurée au centre spatial a atteint 151 km/h, l'essentiel des vents ne dépassant pas 120 km/h a souligné M. Kennedy, alors que

le cyclone Ivan, de niveau 4, emporte pour l'instant des vents de 205 km/h.

Ce cyclone continue sa progression au-dessus de l'Atlantique en direction des Caraïbes. À 14h, il était à 580 km à l'est-sud-est de la Barbade, selon le Centre national des ouragans basé en Floride. À progression constante, il pourrait atteindre la Floride samedi.

Ce serait alors le troisième cyclone à frapper la Floride en un mois, alors que les ravages combinés de Frances et de Charley en août pourraient se chiffrer à 20 milliards \$, soit autant que le coût en dollars constants du cyclone Andrew en 1992, le plus dévastateur connu par les habitants de la Floride.

BUSH

Par ailleurs, le président américain George W. Bush a demandé hier au Congrès d'examiner au plus vite sa demande, faite en août, d'une aide d'urgence de 2 milliards \$ pour l'État de la



Plusieurs bateaux ont rompu leurs amarres et se sont échoués sur la rive à cette marina de Riviera beach, en Floride.

Floride touché par deux cyclones en moins d'un mois.

« En raison de la gravité et du moment où a frappé le cyclone Frances, je demande au Congrès de considérer au plus vite ma demande de 2 milliards de dollars pour une aide budgétaire d'urgence supplémentaire destinée au ministère de la sécurité nationale », a in-

diqué M. Bush dans un communiqué diffusé en marge d'une visite à Poplar Bluff, au Missouri.

La Floride est également l'un des États les plus disputés pour la présidentielle de novembre qui oppose le président sortant, un républicain, à John Kerry, sénateur démocrate du Massachusetts.



La propriétaire de ce salon de coiffure dont le toit a été soufflé par l'ouragan examine les dégâts.

## Pluies torrentielles en Chine

105 morts et 83 disparus

PÉKIN (AFP) — Le dernier bilan des pluies torrentielles qui se sont abattues dans le sud-ouest de la Chine depuis la fin de la semaine dernière s'élevait ce matin à 105 morts et 83 disparus, ont indiqué des sources officielles.

Le précédent bilan, établi lundi, faisait état de 90 morts et 77 disparus.

« Nous avons maintenant au moins 72 morts dans le Sichuan dont 46 pour la seule ville de Dazhou », a déclaré à l'AFP un responsable du Bureau des catastrophes naturelles de la province.

Dans la grande municipalité voisine de Chongqing, le nombre de morts s'élevait à 33 et celui des disparus à 33 également, lundi soir, a indiqué He Lingyun, vice-directeur du Bureau des catastrophes naturelles de Chongqing.

Les pluies, qui ont commencé à tomber jeudi dernier, ont diminué hier.

Plus de 450 000 personnes ont dû être évacuées. Quelque 127 000 habitations ont été détruites et 400 ponts se sont effondrés. Des milliers d'hectares de terre arable sont inondés.

Le gouvernement chinois a annoncé le déblocage d'une aide d'urgence de 40 millions de yuans (4,8 millions \$) destinée aux personnes « en difficulté pour satisfaire leurs besoins fondamentaux » dans la région, a rapporté de son côté la télévision nationale CCTV dans la soirée.

TORRENTS DE BOUE

« Parmi les morts et les disparus, la plupart sont de la ville de Dazhou », a précisé He Rongjun, vice-directeur du bureau des catastrophes du Sichuan, ajoutant que beaucoup de victimes avaient été tuées ou blessées par des torrents de boue et de pierres.

Sous un mètre d'eau, la ville, située à 250 kilomètres au nord de Chongqing, était isolée lundi.

Selon Tang Wanlin, un responsable du bureau des Affaires civiles de Chongqing, ces pluies sont peut-être les plus violentes depuis 500 ans dans la région.

Près d'un millier de personnes ont péri en Chine depuis le début de l'année en raison des intempéries. En 2003, les pluies et les inondations avaient tué 1900 personnes dans le pays.

JAPON

Par ailleurs, un tremblement de terre de 6,4 sur l'échelle ouverte de Richter a secoué ce matin l'ouest et le centre du Japon, probable réplique après les deux violents séismes de dimanche, a indiqué le centre de météorologie nationale.

Selon les premières informations, il n'a fait ni victime, ni dégâts majeurs.

Aucune alerte au tsunami (raz-de-marée) n'a été lancée.

Deux puissants séismes, respectivement de 6,9 et de 7,4, ont frappé dimanche soir l'ouest et le centre du Japon, faisant plus de 40 blessés et déclenchant des mini raz-de-marée mais pas de dégâts majeurs.

| Comptant           | Mensualité*       |
|--------------------|-------------------|
| 0 <sup>\$</sup>    | 169 <sup>\$</sup> |
| 1000 <sup>\$</sup> | 149 <sup>\$</sup> |
| 2125 <sup>\$</sup> | 129 <sup>\$</sup> |

En location **127<sup>\$</sup> / mois**

0% FINANCEMENT 60 MOIS

Aveo<sup>5</sup> 2004

500\$ d'essence gratuit

En location **199<sup>\$</sup> / mois**

0% FINANCEMENT 72 MOIS

avec **10 998<sup>\$</sup>\*\*** à l'achat

Cavalier 2004

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) **688-1212**

MARLIN CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

\* Location: 40 mois, max. 1000 km. Transport exclus. Taxes en sus. \*\* Rabais GM exclus. Taxes et transport en sus. Financement bancaire.

## Des jeunes veulent redéfinir le Québec

DAPHNÉE DION-VIENS  
DDViens@lesoleil.com

Vingt-cinq jeunes de la région de Québec, âgés de 19 à 29 ans, ont participé en fin de semaine au Regroupement action jeunesse qui s'est déroulé à Alma, au Lac-Saint-Jean. L'objectif? Rien de moins que de définir le Québec de demain.

Au total, c'est plus de 350 jeunes, venus des quatre coins de la province, qui ont passé la fin de semaine à... travailler. Après plusieurs débats et moult discussions, ils ont finalement adopté un manifeste en 12 articles, qui élabore leur vision du Québec dans 20 ans. En quelques mots : responsable, équitable et écologique.

Parmi les préoccupations à retenir, l'équité entre les générations et le paiement de la dette. Le porte-parole de l'événement, Éric Norman Carmel, affirme que pour l'ensemble des jeunes présents à l'événement, les promesses de baisses d'impôts sont tout à fait « irresponsables » : « La qualité des services sociaux diminue et le fardeau de la dette augmente. Réduire les impôts, c'est se retrouver avec un double problème sur les bras. »

L'accessibilité à l'éducation en région, la conciliation famille-travail et la gestion durable des ressources naturelles font aussi partie des priorités.

### TOUS AZIMUTS

Selon le porte-parole, les jeunes rassemblés à Alma provenaient de tous les milieux. Étudiants, travailleurs, entrepreneurs ou nouveaux immigrants ont été recrutés par l'entremise de l'un des 19 forums jeunesse régionaux. Dans la région de Québec, le président du forum, Jean-Sébastien Chamard, est très content de la participation des jeunes

qui représentait la deuxième délégation en importance. « On voulait permettre à des gens qui ne sont pas nécessairement impliqués dans une organisation de s'exprimer et de prendre position », indique le président.

Yannick Laroche, un étudiant en génie physique de 23 ans, est l'un de ceux-là. Il s'était déjà impliqué dans son association étudiante à l'Université Laval mais ne fait partie d'aucun regroupement pour l'instant. Un ami lui a parlé du rassemblement : « Je me suis dit pourquoi pas? C'était ma première expérience politique, à l'extérieur du campus. J'étais content de voir que je ne suis pas tout seul à avoir des idées, à vouloir changer les choses ». Il en revient la conscience sociale en éveil, nourri des échanges qui ont animé la fin de semaine. Et une fois l'événement terminé, comment assurer le suivi de cette vision, de ces discussions? Pour Éric Norman Carmel, le travail commence d'abord à la maison : « On ne peut pas toujours attendre que le gouvernement fasse quelque chose. Il faut initier le changement. »

Yannick a bien compris le message : « On a beaucoup parlé d'environnement et de développement durable. Il y a plein de petits gestes que l'on peut faire, à commencer par aller faire son épicerie avec des sacs réutilisables, remplir son bac de recyclage... »

Le manifeste sera déposé à l'Assemblée nationale dans les prochaines semaines. Une rencontre sera organisée entre les élus et les représentants du Forum jeunesse. « On veut sensibiliser la population à ce que souhaitent les jeunes pour l'avenir du Québec, alors le manifeste doit être diffusé le plus largement possible », dit M. Chamard.

## Gare aux sacs gonflables



La petite Ontarienne Veronica Melgar, âgée de trois ans, est soignée par des ambulanciers après que le sac gonflable du passager se soit déployé, lui causant des lésions. Il est recommandé de ne pas asseoir un enfant sur le siège avant des voitures, justement en raison des dommages que peuvent causer les sacs gonflables.

## Le fédéral n'est pas un exemple pour les employeurs privés

HALIFAX (PC) — Les gouvernements fédéral et provinciaux ont été critiqués en raison du traitement qu'ils réservent aux fonctionnaires, hier, alors que le dirigeant du Congrès du travail du Canada (CTC), Ken Georgetti, les a accusés de ne pas être un exemple pour les employeurs du secteur privé.

À l'occasion de la fête du Travail, M. Georgetti a notamment reproché à Ottawa sa façon de gérer le conflit de travail l'opposant depuis trois semaines aux 4800 travailleurs de l'Agence Canada.

« J'ai toujours pensé que notre gouvernement devrait donner l'exemple et non pas essayer d'être le pire employeur », a-t-il déclaré à des journalistes, à Halifax, lors de l'un des multiples événements organisés à la grandeur du Canada.

Les critiques sans cesse formulées par le gouvernement et les groupes d'opposition à l'endroit des fonctionnaires du pays pourraient faire en sorte qu'il soit de plus en plus difficile d'empêcher les travailleurs du secteur public de passer au secteur privé, a estimé M. Georgetti.

« Si (le premier ministre Paul) Martin et son cabinet ne s'occupent pas de cela, ils vont se retrouver face à un sérieux problème de main-d'œuvre », a-t-il déclaré.

Ces reproches surviennent alors que plusieurs conflits de travail ont lieu un peu partout au Canada. Certains des 4200 membres du syndicat des services des douanes et de l'accise ont profité de la fête du Travail pour donner congé de frais douaniers aux personnes rentrant au pays après avoir fait des achats à l'étranger. L'organisation syndicale est depuis des années en désaccord avec l'État au sujet de la question des salaires.

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial tentait par ailleurs de parvenir à une entente de dernière minute avec un syndicat représentant quelque 4900 infirmières. Ces travailleuses se sont prononcées en faveur du recours à la grève, la semaine dernière. Le CTC représente trois millions de travailleurs canadiens.

## Gare aux pistaches

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) avise la population de ne pas consommer les pistaches crues « SAM Pistachio Kernel » et « Pistaches crues sans écale » de Fresh Nut. Ces produits pourraient être contaminés par de l'aflatoxine, une substance hautement toxique.

Le produit « SAM Pistachio Kernel », qui vient d'Iran, est emballé dans des boîtes blanches de 10 kg portant le numéro de lot 48. Ce produit peut avoir été vendu en vrac ou avoir été remballé dans de plus petits emballages de formats divers. Quant aux « Pistaches crues sans écale » de Fresh Nut, elles sont vendues en emballages de 2 x 1 kg et portent le code 04 225.

Le distributeur, Shah Trading Company, de Montréal, a volontairement retiré les produits touchés du marché. Aucun cas de maladie associé à la consommation de ces produits n'a encore été signalé. Les aflatoxines sont produites par certaines souches de moisissures et sont reconnues comme étant cancérogènes chez les humains. La consommation de produits contenant de l'aflatoxine peut provoquer de graves problèmes de santé, notamment des dommages au foie. É.F.

## La CSN promet une bataille sur les partenariats public-privé

MONTRÉAL (PC) — La CSN a promis hier de « livrer une bataille sans merci » contre les partenariats public-privé, à moins d'un mois de la commission parlementaire organisée par le gouvernement de Jean Charest sur la question.

« Ce projet de loi (sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec) marque la fin de l'ère où l'intervention publique était d'abord dictée par les seuls besoins de la population; il y aura désormais une obligation de marchandiser les services publics », a déploré en conférence de presse Claudette Carboneau, présidente de la CSN (Confédération des syndicats nationaux).

Le 5 octobre, la Commission des finances publiques tiendra une consultation générale sur ces partenariats, qualifiés de « nouveau dogme du gouvernement Charest » par M<sup>me</sup> Carboneau. Les citoyens et organisations intéressés à s'exprimer sur le sujet ont jusqu'à vendredi pour acheminer leur mémoire à Québec.

Les syndiqués utiliseront tous les moyens de pression mis à leur disposition pour exprimer leur mécontentement sur cette question et sur les autres « dossiers chauds » de l'au-

tomne, a promis la présidente de la CSN. La possibilité de déclencher une grève sociale de 24 heures a notamment reçu l'appui de plus de 200 000 membres jusqu'à maintenant. La décision finale sur cet éventuel débrayage sera prise au conseil confédéral de la CSN les 22, 23 et 24 septembre.

Autre cheval de bataille de la CSN : le déséquilibre fiscal, que Claudette Carboneau somme le premier ministre du Canada de régler sans tarder. « À une semaine de l'ouverture de la rencontre des premiers ministres provinciaux avec Paul Martin sur la santé, il est impératif que le gouvernement Martin règle sans condition le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces », a-t-elle martelé.

Claudette Carboneau a par ailleurs dénoncé la loi 30, qui a forcé la fusion de plusieurs syndicats dans le secteur de la santé. Les milliers d'infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et autres syndiqués du domaine médical doivent commencer à voter aujourd'hui par la poste pour choisir leur nouvelle allégeance syndicale.

**CONFÉRENCE GRATUITE**  
ouverte au grand public  
avec  
Le Québécois de renommée nationale  
**Daniel Crisafi ND (Qc), MHZ, PhD**

Veillez vous joindre à nous pour une soirée passionnante en compagnie de Daniel Crisafi. Orateur hors pair, vous aiderez, grâce à son enthousiasme et expertise à faire des choix sésés pour contrer le vieillissement.

Venez apprendre de quelle manière l'ail et d'autres nutriments peuvent vous aider à combattre les allergies, le rhume, la grippe, la fatigue, les maladies du coeur et même le cancer.

Des Choix Sésés pour contrer le vieillissement

Mercredi 8 septembre  
Hotel Québec, Sainte-Foy  
3715, av. des Hôtels  
Sainte-Foy, Québec  
19 h 00 - 21 h 00

Pour obtenir des précisions supplémentaires, veuillez téléphoner au 1-800-265-2615 poste 715 ou visiter le magasin de produits de santé le plus près de chez vous.

Les 50 premières personnes qui apporteront cette annonce publicitaire à la conférence recevront gratuitement un échantillon de Kyolic un par jour. Une valeur de 14,00\$

École  
de formation  
professionnelle  
en

**MASSOTHÉRAPIE**  
**KINÉSITHÉRAPIE**  
**ORTHOTHÉRAPIE**

**SOIRÉE D'INFORMATION**

Le mercredi, 8 septembre, 19h  
2336, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy  
(tout près de l'université)

ou appelez-nous  
pour une rencontre individuelle: 659-5553

**M.K.O.**  
DEPUIS 1984

- Formation professionnelle en Massothérapie, Kinésithérapie et Orthothérapie
- Leader depuis 20 ans; au-delà de 2000 gradués
- Formations continues
- Enseignants professionnels qualifiés
- Soins offerts au grand public

Sessions automne et hiver: inscription maintenant!

**659-5553** ou sans frais le **800.888.3811**  
**www.massomko.com**

Trois-Rivières • Québec • Saguenay

Nouvelle édition • 33'

Roger St-Hilaire  
et Simon St-Hilaire

**AUGMENTEZ VOS VENTES**  
205 000 personnes en ont profité

| Vente stratégique         | Vente au détail                           | Gérance de vente                 |
|---------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------|
| • Conclure la vente       | • Accueillir vos clients                  | • Recruter des gagnants          |
| • Réfuter les objections  | • Qualifier vos clients                   | • Entraîner votre personnel      |
| • Qualifier vos prospects | • Conclure la vente                       | • Évaluer leur performance       |
| • Gérer votre clientèle   | • Répondre aux objections                 | • Motiver votre équipe           |
| • Justifier vos prix      | • Faire la vente complémentaire           | • Exercer votre leadership       |
| • Prospector avec succès  | • Éviter les « 2 <sup>e</sup> entrevues » | • Tenir des réunions stimulantes |
| • Argumenter avec aplomb  |                                           | • Organiser des concours         |

Durée: 2 jours - 450\$    Durée: 1 jour - 225\$    Durée: 3 jours - 750\$

Québec: 23-24 sept. / 14-15 oct.    Québec: 05 oct. / 16 nov.    Québec: 22-23-24 nov. / Montréal: 18-19-20 oct.

Également disponible: Relation avec la clientèle

Inscrivez-vous dès maintenant

Québec: (418) 626-7498    Montréal: (514) 673-1124  
Sans frais: 1 800 463-7246    Télécopieur: (418) 626-6264  
Internet: www.rogerstilaire.com    Courriel: info@rogerstilaire.com

Contactez-nous pour informations et inscriptions. Available in English  
Contactez-nous pour des conférences et des séminaires adaptés à votre organisation

Formateurs agréés à Emploi Québec  
Membres de l'Association canadienne des conférenciers professionnels (C.A.P.)

Cours de vente  
Roger St-Hilaire

Séminaires techniques en français  
Chambre de la sécurité incendie  
et la Chambre d'assurance des dommages

« Vous avez soif de justice? »

Développement  
et Paix

1-888-234-8533  
www.devop.org

La massothérapie  
Une profession d'avenir

Le Centre Psycho-Corporel

SOIRÉE  
D'INFORMATION  
7 septembre 2004  
19h

Venez assister à nos Ateliers gratuits

|                   |     |                             |
|-------------------|-----|-----------------------------|
| Mercredi 8 sept.  | 19h | Lecture et Langage du corps |
| Mercredi 8 sept.  | 20h | Gymnastique sensorielle     |
| Jeu 9 sept.       | 19h | Antigymnastique             |
| Lundi 13 sept.    | 19h | Qigong                      |
| Lundi 13 sept.    | 20h | Réflexologie                |
| Mardi 14 sept.    | 19h | Shiatsu                     |
| Mardi 14 sept.    | 20h | Massage néo-reichien        |
| Mercredi 15 sept. | 19h | Massage californien         |
| Jeu 16 sept.      | 19h | Massage suédois             |

Réservation : 687-1165  
675, Marguerite-Bourgeois, Québec G1S 3V8  
École de massothérapie - Clinique de consultations

## LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

# Suivre le parcours d'un détenu peut se révéler une démarche ardue

CLAUDETTE SAMSON  
CSamson@lesoleil.com

En décidant de suivre le parcours du meurtrier de sa fille Rachel dans le système correctionnel, Roger Favreau n'avait jamais imaginé que cette démarche tournerait en jeu du chat et de la souris. Au point où il a fini par en conclure que « le système se fend en quatre pour protéger les droits de l'assassin, mais ne fait rien pour les victimes ».

Le coupable était son gendre, qui a été condamné à 12 ans de pénitencier pour meurtre au deuxième degré (non prémédité) au début des années 90.

Pour M. Favreau, la frustration commence dès ce moment, puisqu'il est certain que le crime a été planifié. La différence est majeure, car elle influence le moment où le détenu aura droit à une libération conditionnelle.

M. Favreau a donc demandé à recevoir les informations auxquelles ont droit les victimes depuis une première réforme de la loi, en 1992. À ce sujet, il se dit satisfait.

En 1992, les victimes sont aussi autorisées à assister aux audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), mais sans autre droit que de présenter une intervention écrite.

Puis, en 2001, nouveau pas en avant, elles peuvent lire elles-mêmes leur déclaration, et depuis s'est ajoutée la possibilité de faire entendre un message audio ou vidéo.

À sept ou huit reprises, donc, M. Favreau et son épouse ont été avisés de la tenue d'une audience.

Chaque fois, ils se sont préparés mentalement à revivre de douloureux événements. Sans compter qu'ils habitent à Ottawa et que l'audience avait lieu à Laval, ce qui impliquait une planification. Le même problème se posait pour son fils et sa belle-fille, qui habitent Toronto et les accompagnaient.

Mais, chaque fois, explique M. Favreau lors d'un entretien téléphonique, le détenu demandait un report d'audience à la dernière minute, en apprenant que son ex-belle-famille serait présente.

Jusqu'à cet été, au mois d'août. Pour la première fois, les Favreau ont pris la route, et sont entrés dans la salle d'audience, le cœur en émoi. L'assassin de Rachel était là, leur tournant le dos.

M. Favreau avait préparé sa déclaration sur cassette. D'avance, il se sentait frustré de savoir qu'il ne pourrait pas réagir à ce qui se dirait en audience.

Mais il n'aura même pas eu la satisfaction de faire entendre sa cassette non plus. Cinq minutes après le début de l'audience, le délinquant a demandé un report, et tout s'est arrêté.

### INDIGNATION

Indigné d'un tel traitement, l'homme de 60 ans a écrit à la CNLC. Il estime qu'en de telles circonstances, l'organisme devrait au moins rembourser les coûts défrayés par les victimes. La réponse qu'il a reçue : on ne peut rien faire, il faudrait modifier la loi. « C'est toujours l'excuse, il faudrait légiférer, et ça relève toujours d'un autre ministère », plaide-t-il à l'autre bout du fil.

« Les gens sont très polis. Mais quand on veut faire des changements, on pourrait monter sur un toit et crier jusqu'à en devenir bleu, ça ne changerait pas grand-chose. La roue gouvernementale tourne très lentement. »

Roger Favreau se plaint également de l'utilisation d'un jargon incompréhensible pour le profane. Dans l'ensemble, il a l'impression de ne pas être vraiment entendu.

Après l'annulation de la dernière audience, il a même tenté de parler au président de la CNLC, Ian Glen. « Il est dans une tour d'ivoire, et a refusé de me parler. Mais moi, je n'ai pas fini », promet-il.

aurait été épargnée n'eût été d'un accident mortel survenu samedi vers 22 h 20 sur le rang Elgin Nord à Saint-Pamphile dans Montmagny-L'Islet. Un jeune cycliste de 17 ans, Sébastien Barbeau, a été happé par une automobile alors qu'il traversait la route. La conductrice du véhicule n'aurait jamais aperçu la victime. Ni l'alcool, ni la vitesse ne seraient en cause dans l'accident. J-F.N.

## Week-end meurtrier

Le long congé de la fête du Travail a été meurtrier sur les routes du Québec avec neuf décès survenus dans huit accidents. « Pour la même période l'an passé, on dénombrait six morts », compare l'agent Gilles Mitchell des affaires publiques de la Sûreté du Québec. La grande région de Québec

## Motomarine extrême



Certains sont prêts à braver le danger pour ajouter un peu de piquant à leur loisir préféré. Hier, deux hommes en motomarine n'ont pas hésité à s'approcher d'un cargo afin de profiter des vagues créées par le passage du Cast Prospect qui naviguait sur le fleuve Saint-Laurent.

## Fusillade dans le centre-ville de Montréal

MONTRÉAL (PC) — Après quelques semaines d'accalmie, une autre fusillade a éclaté dans le centre-ville de Montréal dans la nuit de dimanche à hier, à l'angle des rues Saint-Laurent et Prince-Arthur. Des gangs de rue pourraient être à l'origine de cet affrontement qui a fait trois blessés.

L'événement est survenu vers 3 h 30 hier alors qu'une centaine de personnes étaient attouppées à l'extérieur, après avoir passé la soirée dans les bars du coin. Au bout de quelques minutes, plusieurs bagarres ont éclaté et on a entendu des coups de feu.

Deux hommes d'une vingtaine d'années ont été touchés. L'un a subi de sérieuses blessures au dos et l'autre a été atteint à la jambe, a confirmé hier le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Leur vie ne serait toutefois pas en danger.

Plus tard dans la nuit, un autre individu a été retrouvé. La police ignore si la victime, agressée avec une arme blanche, est directement impliquée dans cet événement. En tout, six suspects ont été mis en état d'arrestation grâce à des témoins. Deux d'entre eux sont également des victimes. La police ignore toutefois la provenance et le nombre de coups de feu tirés. Les enquêteurs ont de la difficulté à recueillir de l'information car les personnes interceptées refusent de collaborer, a mentionné Lynne Labelle, porte-parole du SPVM.

Cet événement s'ajoute aux agressions armées qui ont secoué la métropole il y a quelques semaines. Cette vague de violence a débuté le 30 juillet, alors qu'une fusillade a éclaté au centre-ville de Montréal. Par la suite, une série de neuf agressions armées ont eu lieu. Des gangs de rue étaient à l'origine de plusieurs de ces affrontements sanglants, avait alors dit le SPVM.

Pour l'instant, la police refuse de dire si la fusillade d'hier est liée aux gangs, « mais ça fait partie des hypothèses sur lesquelles on se penche », a mentionné M<sup>me</sup> Labelle.

## Le CARREFOUR des LANGUES

(anciennement Inst'Anglais/Espagnol Para Ti)

- Place Laurier → Cours privés
- Carrefour Chauveau → Semi-privés
- Henri-Bourassa → Petits groupes

**Début des cours le 20 septembre**

Formation admissible à la Loi 90  
Fournisseur accrédité par les gouvernements fédéral et provincial

**652-1561 • 872-4755**



**25%**  
de réduction  
sur la lingerie  
Triumph.\*





\*Marchandise sélectionnée. Jusqu'au 26 septembre.

Place Ste-Foy (418) 652-4537 • Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537  
Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537

LA CARTE QUI VOUS AVANTAGE!

Unir nos forces, c'est s'organiser pour que la valeur du travail de chacun soit reconnue et respectée au quotidien.

La CSN, c'est l'outil efficace pour y parvenir.

## UNISSONS NOS FORCES



Confédération des syndicats nationaux [www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)

# LE QUÉBEC ET LE CANADA

SONDAGES CYBERPRESSE

## Le PQ s'abstiendra

L'organisation n'utilisera plus les logiciels qui permettent de multiplier les votes

MYLÈNE MOISAN

MMoisan@lesoleil.com

Le Parti québécois ne répliquera plus lorsque quelqu'un lancera une opération de votes multiples aux sondages quotidiens de Cyberpresse. Tout au plus, la permanence du parti « avertira » les responsables du site qu'une « machine » est en train de fausser les résultats.

La situation a été rendue publique par *La Presse* cette semaine, après que le PQ ait enregistré 80 000 votes à une question de Cyberpresse, qui invitait les internautes à se prononcer sur la sortie de Pauline Marois, qui a ouvertement réclâmé la tenue d'une course au leadership pendant le conseil national dernièrement. La « machine » du PQ a condamné le geste de la députée de Taillon, qui aspire à remplacer M. Landry le temps venu.

Directeur des communications et des événements, Joël Simard a indiqué au SOLEIL qu'il compte « appeler Cyberpresse chaque fois qu'on verra qu'une machine fonctionne contre nous. On va les avertir, mais on ne partira pas notre machine ». Pour régler le problème à la source, M. Simard croit que c'est à Cyberpresse de changer sa méthode de sondage et d'empêcher l'utilisation de logiciels qui permettent d'enregistrer des centaines de votes en un temps record.

Pour ce qui est de l'offensive contre M<sup>me</sup> Marois, M. Simard explique qu'il y avait une machine de l'autre côté. On a mis la nôtre à 80 000 pour montrer le peu de crédibilité des sondages de Cyberpresse. C'est à peu près le seul sondage où c'est possible de faire ça, n'importe qui peut le faire à partir de chez lui. Quand on voit qu'il y a eu

20 000 votes en une nuit, on voit bien que ça n'a pas de bon sens ».

En entrevue la semaine dernière, Bernard Landry a dit souhaiter que « des règles soient établies par Cyberpresse ». S'il n'a « pas été étonné » d'apprendre dans les journaux l'existence de l'opération menée à la permanence du parti, il a fait savoir qu'il n'approuvait pas ce genre de comportement. « Je n'aime pas ça, ce n'est pas souhaitable », a-t-il commenté.

Directement concernée par l'offensive, M<sup>me</sup> Marois était outrée de prendre connaissance que de telles pratiques avaient cours à l'intérieur même de son parti. À ses yeux, « c'est absolument inacceptable. Ce sont des choses qui ne se peuvent pas, j'espère que la direction va se ressaisir ». M. Simard n'avait reçu aucune directive de cesser d'agir de la sorte. Il a toutefois indiqué au SOLEIL qu'il n'utilisera plus le logiciel Mouse Click, qui lui a permis de biaiser trois fois les résultats d'un sondage de Cyberpresse.

Autre aspirant à la direction du PQ, François Legault croit également que cette manœuvre n'est « pas souhaitable », mais acceptable parce que « tout le monde le fait ». Il renvoie la balle à Cyberpresse, qui « doit faire quelque chose pour empêcher qu'un simple logiciel vienne fausser les données ».



Pauline Marois a été la cible de la « machine à voter » la semaine dernière.

Le plus grand choix à Québec

Collection Lucia Sport

**Danielle Morali**  
— Place Ste-Foy —  
2450, boul. Laurier Tel. (418) 656-9141

30 ans d'expérience • 4 conseillers, en mode • 2 boutiques à votre service



Ginette Lemay et son équipe de travail du Centre hospitalier Robert-Giffard

## CAMPAGNE D'ALLÈGEANCE SYNDICALE DANS LA SANTÉ

# Brasse-camarade en vue

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

Le sang de la CSN lui coulant dans les veines, Ginette Lemay n'arrive pas à se convaincre qu'elle et ses collègues et confrères infirmières et infirmiers auxiliaires du Centre hospitalier Robert-Giffard (CHRG) risquent de passer dans le camp de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ+) au terme de la campagne d'allégeance syndicale qui débute aujourd'hui dans une cinquantaine d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

« Cette bataille-là, elle est loin d'être perdue », jure-t-elle.

Le Syndicat des employé(es) du CHRG — dont Ginette Lemay assume la présidence — compte un peu plus d'un millier de membres dont les 180 infirmières auxiliaires de l'hôpital.

La loi 30, qui limite à quatre le nombre d'unités de négociation par établissement, force la cohabitation des infirmières et des infirmières auxiliaires dans une même catégorie d'emploi.

Un non-sens, souligne la syndicaliste, en insistant sur le fait que le Québec est le seul endroit en Amérique du Nord où les infirmières et les infirmières auxiliaires n'ont pas le droit de se constituer en syndicats distincts et en rappelant que les rapports entre les deux corporations professionnelles n'ont pas toujours été des plus « harmonieux ».

Afin de pouvoir continuer à représenter « ses » infirmières auxiliaires, le Syndicat des employé(es) du CHRG — affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) — a déposé une requête devant la Commission des relations du travail.

Il n'est pas le seul sur les rangs. La FIQ+ — une nouvelle FIQ qui a regroupé sous son aile deux fédérations indépendantes de syndicats d'infirmières auxiliaires ainsi que l'Association professionnelle des inhalothérapeutes — est aussi dans le portrait.

Jusqu'au 8 octobre, les syndiquées de la catégorie d'emploi du personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires du CHRG auront donc à choisir, par vote postal, qui, de la FSSS-CSN ou de la FIQ+, deviendra leur porte-parole devant l'employeur.

Si les quelque 500 infirmières de l'hôpital demeurent fidèles à la FIQ+, il sera difficile au syndicat CSN de ré-

sister à la dure réalité du poids du nombre. Bien malgré elles, Ginette Lemay et ses 180 camarades infirmières et infirmiers auxiliaires vont se retrouver à la FIQ+.

« Cette bataille-là, elle est loin d'être perdue », répète, une autre fois, Ginette Lemay.

Advenant que la « bataille » soit perdue et qu'elle et ses deux autres collègues infirmières auxiliaires qui siègent à l'exécutif se retrouvent sous les couleurs de la FIQ+, son syndicat ne s'éteindra pas pour autant.

À son tour, en raison du poids du nombre, il continuera de représenter les syndiqués de la catégorie du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers et ceux de la catégorie du personnel de bureau, des techniciens et des professionnels de l'administration. La CSQ, qui comptait quelques membres dans ces deux catégories, a choisi de se désister de la campagne d'allégeance syndicale.

Pour le commun des mortels, il n'y a rien de plus logique que de voir des infirmières auxiliaires joindre les rangs d'un syndicat d'infirmières.

« C'est pas mal plus logique, à mon avis, que de se retrouver avec des camionneurs et des horticulteurs au sein d'un même syndicat », lance Gilles Jean, président de la Fédération des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec (FIAQ), une organisation indépendante de 1800 membres qui vient d'annoncer son mariage avec la FIQ. « Le président d'un syndicat local qui, dans la vie de tous les jours, travaille dans la cuisine d'un hôpital ne connaît rien de la réalité d'une infirmière auxiliaire œuvrant au sein d'une équipe de soins. »

### LIBERTÉ D'ASSOCIATION

« Au premier abord, ça peut paraître logique, mais ce n'est pas notre choix. On n'a jamais été consulté », rétorque Ginette Lemay. Elle rappelle que, dans la première mouture du projet de loi 30, les infirmières auxiliaires se retrouvaient pourtant dans une catégorie différente de celle des infirmières.

Pour faire respecter leur liberté d'association, les infirmières auxiliaires syndiquées à la CSN et à la FTQ ont proposé au ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, de leur permettre de choisir de laquelle des catégories d'emploi — celle du personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires ou celle du personnel paratechnique, des services auxiliaires et des métiers — elles souhaiteraient faire partie. La démarche a été vaine.

La première vague de fusion d'unités de négociation touche six établissements de la région. Outre le CHRG, il y a l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec et le Centre jeunesse de Québec.

Le ministre Couillard a annoncé, il y a quelques semaines, l'identité des hôpitaux qui feront partie de la deuxième vague. On y retrouve, entre autres, le Centre hospitalier universitaire de Québec (60 unités de négociation), le Centre hospitalier affilié universitaire de Québec (49 unités), l'hôpital Laval (15 unités) et l'Hôtel-Dieu de Lévis (20 unités). Les votes devraient se tenir en novembre ou en décembre.

Par ailleurs, la loi 30 fait actuellement l'objet d'une contestation juridique de la part de la quasi-totalité des syndicats du secteur public québécois.

Autres informations en page A 9

### À SAVOIR

La loi 30 fait passer de 3671 à 1961 le nombre d'unités de négociation dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Dorénavant, il ne pourra y avoir plus de quatre unités de négociation par établissement. Les syndiqués seront regroupés dans l'une ou l'autre des quatre catégories d'emploi suivantes :

- Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires (infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes, etc.).
- Personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers (concierges, cuisiniers, fleuristes, préposés aux bénéficiaires, etc.).
- Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration (préposés à l'admission, secrétaires, etc.).
- Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux (travailleurs sociaux, ergothérapeutes, technologues en radio-oncologie, etc.).

### COLLÈGE MÉRICI



Marie-Claude Breton, Bernard Paquet et Lynda Germain, professeurs passionnés

## Gestion d'événements, de congrès, de foires et d'expositions

Grâce à notre programme développé en collaboration avec les spécialistes de l'industrie, devenez un organisateur hors pair !

AEC en gestion d'événements et de congrès

Soirée d'information : le mercredi 8 septembre 19 h

Date limite d'inscription : le vendredi 17 septembre

Début des cours : le lundi 27 septembre

Information : 418.683.2104 poste 2127 ou le

www.college-merici.qc.ca



Service de Formation continue

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

## Un nom honni

Le mot *amiante* disparaît de plus en plus du décor de la région de Thetford Mines

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Après le centre hospitalier et le cégep, le CLD de L'Amiante a à son tour fait disparaître le mot *amiante* de son appellation pour devenir la Société de développement économique de la région de Thetford, une décision approuvée par tous les membres du conseil d'administration de l'organisme.

« Il sera plus facile de promouvoir la région à l'extérieur sans le mot *amiante* dans notre appellation. Nous recevions souvent des courriers électroniques nous demandant pourquoi on portait encore ce nom », expliquait hier le commissaire industriel Roland Beaulieu, en précisant que la nouvelle appellation reflétait mieux la nouvelle diversité d'une région dont l'économie reposait jadis à 90 % sur l'industrie de l'amiante.

M. Beaulieu a poursuivi en signalant que si une usine d'embouteillage d'eau venait s'installer à Thetford Mines, il était impensable qu'elle utilise « région de L'Amiante » sur ses étiquettes. « Plusieurs ne réalisent pas encore l'ampleur de la phobie que provoque l'amiante à l'extérieur », fait-il remarquer.

### PAS FACILE DE SE RALLIER

Membre du conseil d'administration du CLD et président du Mouvement proamiante, favorable à l'industrie de l'amiante, Raynald Paré a pour sa part tenu à préciser que même si elle avait été unanime, la décision n'avait pas été facile et qu'elle avait été le fruit d'intenses négociations.

« Je me suis rallié à la majorité car ça faisait partie du processus d'avoir un large consensus mais je peux vous dire qu'au départ, je n'étais pas favorable au changement. Dans mon esprit, le mot *amiante* n'est pas encore « brûlé », même s'il est présentement chargé de négativisme. Je croyais que le mot aurait pu perdre son aspect négatif avec le temps. On n'a qu'à penser à la Beauce qui, autrefois, était considérée comme un pays de misère, alors qu'aujourd'hui, on en parle comme d'un exemple du dynamisme québécois », explique M. Paré.

Quant à la nouvelle appellation, soit région de Thetford au lieu de Thetford Mines, il semblerait que ce choix aurait été fait davantage dans le but de rassembler les municipalités périphériques que pour renier l'industrie minière.

### DUPÉRÉ DÉPLORE

Si Raynald Paré s'est rallié à la nouvelle appellation, avec laquelle il dit maintenant se sentir à l'aise, ce n'est toutefois pas le cas du président de la société minière LAB Chrysotile, plus important producteur d'amiante au Canada, Simon Dupéré.

Ce dernier n'avait toujours pas digéré le changement d'appellation du Collège de la région de L'Amiante, devenu le Cégep de Thetford, et du Centre hospitalier de la région de L'Amiante, maintenant le Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford, et il déplore également la décision du CLD.

« Vive la reconnaissance ! On devrait être fiers de notre ressource naturelle au lieu d'essayer de la cacher. Comme si nous n'avions pas assez de détracteurs au niveau international », a signalé M. Dupéré, rappelant qu'un débat avait déjà eu lieu il y a quelques années, avec comme résultat que le nom de « région de L'Amiante » avait été maintenu.

« De plus, il ne faut pas oublier que Tourisme Amiante met l'emphase sur le patrimoine minier et développe de nouveaux attraits touristiques autour de l'industrie de l'amiante, alors que, d'un autre côté, on retire le minéral des noms de nos institutions. Ce n'est pas très conséquent ! », a-t-il conclu.



Ces jeunes pourront se vanter d'avoir joué au hockey... sur table en pleine 3<sup>e</sup> Avenue!

## « Réclame ta rue » s'empare de la 3<sup>e</sup> Avenue

DAPHNÉE DION-VIENS  
DDViens@lesoleil.com

■ Prise d'assaut par des centaines de citoyens, la 3<sup>e</sup> Avenue, dans Limoilou, s'est transformée hier après-midi en véritable zone festive. Les voitures ont dû céder la place à la musique, aux chants et à la fête, l'espace d'une journée.

Pour une deuxième année consécutive, plusieurs personnes (plus de 500 selon les organisateurs, 400 selon la police) s'étaient donné rendez-vous à l'îlot Fleurie, sous l'autoroute Dufferin, pour aller « libérer un lieu », comme l'annonçait le communiqué.

Des gens de tout âge ont déambulé dans les rues de Québec avant de s'immobiliser dans la 3<sup>e</sup> Avenue, entre la 3<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> Rue, sous le regard ahuri des passants. Quelques divans et même une rampe de *skateboard* ont été rapidement dépêchés sur les lieux, transformant le coin de rue en une véritable fête improvisée.

### PLUS COURU QUE L'AN DERNIER

L'événement intitulé Réclame ta rue a attiré deux fois plus de gens que l'an dernier. L'idée derrière une telle manifestation est de réclamer l'espace citoyen, explique une des organisatrices, Annie Belleau : « On veut se réapproprier notre ville, et surtout, souligner qu'il y a des alter-

natives à la voiture et à la pollution. Des modes de vie différents sont envisageables ! »

Mais chacun y participait aussi pour ses propres raisons : « Je suis ici pour la solidarité entre les âges », lance Andréa, 61 ans. « C'est congé, il faut bien en profiter pour fêter ! » lance Patrick, papa de deux jeunes enfants qui s'en donnaient à cœur joie. Maryse, 21 ans, parle plutôt d'un geste symbolique : « On décide où on fait la fête sans passer par la machine administrative et ça marche ! C'est ça, le pouvoir citoyen. »

En effet, aucune permission n'avait été demandée aux autorités avant de s'approprier ce bout d'asphalte. Le capitaine Jean-Eudes Lachance, de la police de Québec, a indiqué pour sa part que l'événement était tout à fait légal : « Les gens ont le droit de manifester. On ne fait qu'assurer un suivi, mais tout se déroule dans le calme. »

### Aucune permission n'a été demandée aux autorités pour s'approprier ce bout d'asphalte

Pour souligner l'esprit improvisé et participatif de l'événement, les gens étaient invités à apporter ce qu'ils voulaient pour contribuer à la fête. C'est ainsi qu'au son des tam-tams, des guitares et des cloches à vache, quelques-uns en ont profité pour disputer... une partie de hockey sur table !

Les quelques chauffeurs de taxi stationnés non loin de là se sont contentés, quant à eux, de rouspéter dans leur coin. « Ils bloquent la circulation, ça n'a pas de bon sens ! » lançait l'un d'eux.

Mais les résidents du quartier semblaient bien apprécier. Denis Tremblay n'a eu qu'un commentaire en regardant la foule colorée s'amuser : « Ils font bien ! La rue, c'est à tout le monde... »

## 400<sup>e</sup> DE QUÉBEC Le fédéral « part de zéro »

MYLÈNE MOISAN  
MMoisan@lesoleil.com

■ Le commissaire fédéral des fêtes du 400<sup>e</sup> de Québec a rencontré des hauts fonctionnaires, vendredi à Ottawa. « On a une écoute maintenant », a confié André Juneau, qui a reconnu que le fédéral « part de zéro ».

C'était alors la première vraie rencontre, à l'issue de laquelle M. Juneau s'est dit encouragé de voir qu'il y a un intérêt à Ottawa pour que le dossier avance. S'il hésite à parler de retard, il constate néanmoins que le flottement attribuable aux épisodes successifs de chaise musicale ministérielle ont empêché jusqu'ici toute discussion sérieuse au sujet des célébrations.

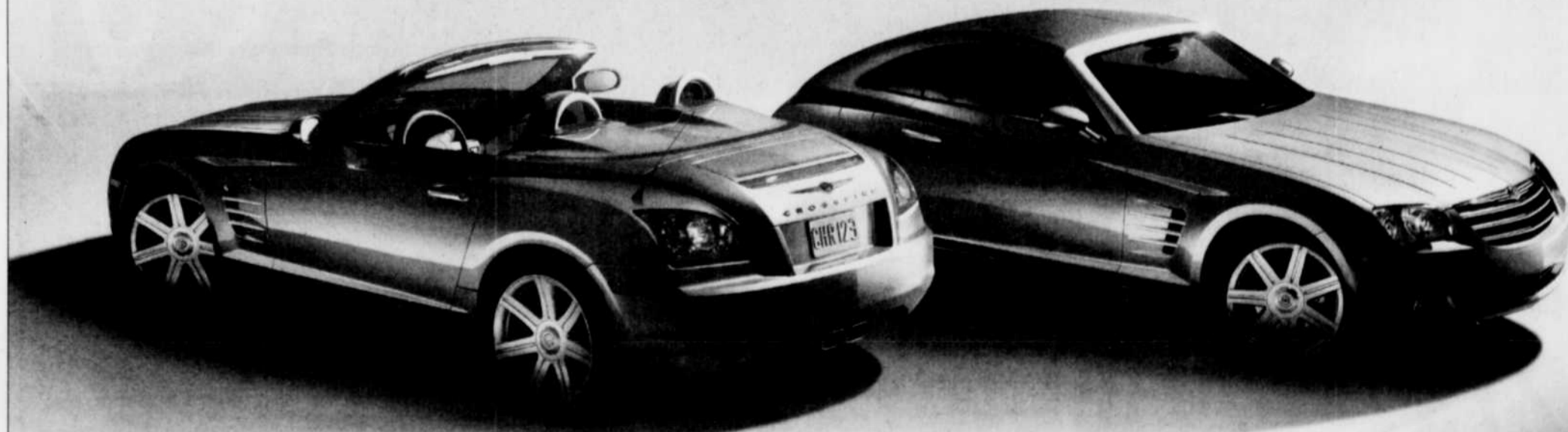
« Avant, il n'y avait pas de gouvernement. Là, les choses se mettent en branle. C'est parti », se réjouit-il. D'ici deux semaines, le commissaire compte pouvoir présenter la liste des projets privilégiés par le fédéral et les montants que le gouvernement pourrait y consentir. « On aura bientôt la liste des projets qu'on recommandera », promet M. Juneau.

La réunion de vendredi — qui a duré deux heures et demi — a permis aux intervenants de prendre connaissance de tous les projets qui pourraient être réalisés pour souligner le 400<sup>e</sup>, et des legs potentiels des différentes initiatives. M. Juneau a confirmé que le projet de l'Place de France, dans sa forme originale, figurait sur la liste. « Il n'y avait pas de montant d'argent qui venait avec parce que le fédéral n'est pas appelé à investir là-dedans. On veut que la France en fasse son projet. On veut qu'il voie le jour ».

### Rinçage du réseau d'aqueduc

■ L'arrondissement de la Haute-Saint-Charles procédera au rinçage du réseau d'aqueduc sur les territoires de Lac-Saint-Charles, Loretteville et Saint-Émile à compter de cette semaine. Cette mesure est nécessaire pour assurer la qualité de l'eau potable. Elle devrait durer un mois. Le nettoyage des canalisations aura lieu entre 8 h et 16 h. Il se peut que l'eau soit légèrement chlorée ou trouble à l'occasion, et de l'air pourrait s'introduire dans les tuyaux. Il suffira alors de laisser couler l'eau quelques secondes. Tout cela ne présente cependant aucun danger pour la santé, assure la Ville.

Imaginée en Amérique. Conçue en Allemagne.



### LA CHRYSLER CROSSFIRE

À partir de 499 \$\* par mois. Location de 36 mois. Comptant initial de 4 700 \$ ou échange équivalent.

- Moteur V6 à 18 soupapes de 3,2 L à SACT, 215 ch avec injection multipoint séquentielle • Contrôle électronique de stabilité • Système d'antidérapage toutes vitesses
- Roues de 18 po à l'avant et de 19 po à l'arrière • Becquet arrière à déploiement activé par la vitesse • Sièges baquets chauffants à dossier haut et dessus en cuir avec réglage électrique

FINANCEMENT OFFERT  
EXCLUSIVEMENT PAR

SERVICES FINANCIERS  
CHRYSLER CANADA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP® • DODGE OU CHRYSLER.CA.

\* Tarif mensuel établi pour 36 mois pour la Chrysler Crossfire 2004 avec l'ensemble 21A. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'exédent de kilométrage après 61 200 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Cette offre d'une durée limitée est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'applique à la livraison au détail des modèles neufs 2004 sélectionnés en stock. L'offre peut changer sans préavis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions.

CHRYSLER



INSPIRATION INCLUSE

TROISIÈME FÊTE DE LA FIERTÉ GAIE À QUÉBEC

# Le manque de financement écourte les festivités

DAPHNÉE DION-VIENS  
DDViens@lesoleil.com

■ Le mot d'ordre était égalité, visibilité et convivialité. Mais la troisième fête de la fierté gaie à Québec, qui s'est terminée dimanche soir, a dû être écourtée, faute de financement. L'événement aura tout de même été marqué par les premiers États généraux sur la condition de la communauté gaie et le traditionnel défilé.

Les spectacles devaient se poursuivre jusqu'à hier après-midi à la place D'Youville, mais l'endroit était désert. Tout a été annulé puisque l'argent n'y était pas. Les subventions reçues cette année s'élevaient à 12 000 \$ comparé à 30 000 \$ l'an dernier.

Le nombre de participants a aussi diminué, estime le président de Fierté Québec, André Gagnon : « L'argent a été un gros obstacle. Il a été impossible d'engager un adjoint administratif, comme l'an dernier, pour assurer la promotion de l'événement ». Les réponses concernant le financement ont aussi tardé, si bien qu'il a été im-

possible d'imprimer un programme officiel avant le début des activités.

L'activité habituellement la plus populaire de la fête, le défilé, a aussi perdu en popularité. Le cortège a défilé sur la Grande Allée pendant seulement une quinzaine de minutes dimanche après-midi. Musique techno et costumes à paillettes étaient tout de même à l'honneur, alors que spectacles, expositions et partys ont complété le programme de la fête.

## ÉTATS GÉNÉRAUX

Dans la journée de samedi, 150 personnes ont aussi participé aux États généraux sur la condition des communautés gaie, lesbienne, bisexuelle et transgenre. Une première au Québec.

Et cette fois, les sourires étaient au rendez-vous. « On est très content et même surpris de la participation », soutient Claude Côté, un des organisateurs. Il souligne qu'un tel événement organisé à l'extérieur de Montréal permet la participation des gens en région, généralement plus isolés.

Gaétanne Lessard, 58 ans, était venue de Thetford Mines avec sa compagne : « C'est important pour moi de participer afin de partager nos ré-

alités. Parce qu'il ne faut pas se le cacher, ça reste difficile à vivre en région. »

Au terme des discussions, les participants ont réussi à s'entendre sur quatre grandes priorités, dont l'établissement d'une politique nationale pour lutter contre l'homophobie.

Ces priorités seront transmises au groupe de travail qui a été mis en place en juin par le ministre des Relations avec les citoyens, Michelle Courchesne. Le président du comité, Jean-Claude Delorme, indique que des recommandations seront soumises à la ministre d'ici le printemps 2005 pour contrer la discrimination. « Les discussions des États généraux sont importantes puisqu'elles alimentent directement notre travail », affirme-t-il.

Selon André Gagnon, beaucoup de progrès a été accompli depuis les dernières années, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir : « Même si on a obtenu l'égalité juridique, il reste encore à atteindre l'égalité sociale. La société doit reconnaître qu'elle a un problème avec l'homosexualité. » À la bataille sociale s'ajoute maintenant celle du financement, conclut-il, en ne s'avouant pas vaincu pour autant.

**Fierté Québec a reçu 30 000 \$ en subventions l'an dernier, et seulement 12 000 \$ cette année**



La fierté gaie, c'est aussi celle des bisexuels.

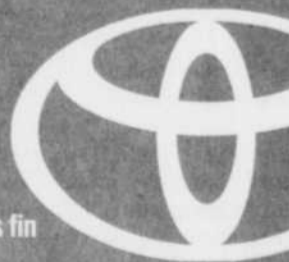
# LE VRAI CONFORT, C'EST DE ROULER EN SACHANT QU'ON VIENT DE FAIRE UNE BONNE AFFAIRE.

Modèle représenté : Camry XLE 2004



2004 CAMRY LE

TOYOTA  
un coup de cœur sans fin



LIQUIDATION 2004  
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

**279\$** PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 4 266 \$  
OPTION 0 \$ COMPTANT  
ÉGALEMENT DISPONIBLE

**0\$** 1<sup>re</sup> ET 2<sup>e</sup> MENSUALITÉS\*  
DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*  
LOCATION 48 MOIS

OU  
À L'ACHAT  
À PARTIR DE  
**24 800\$\***

**1,8%** FINANCEMENT À L'ACHAT  
À PARTIR DE 1,8%†  
ET  
CRÉDIT À L'ACHAT ÉQUIVALENT  
À 2 MENSUALITÉS DE LOCATION\*\*



ACCÈS TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offre de location au détail valable sur les modèles Camry LE 2004 (BE32KP AA) neufs en stock. Première et deuxième mensualités de 0 \$ pour tous les modèles Camry 2004 neufs en stock, le montant est de 862,24 \$ taxes incluses pour la Camry LE 2004 (BE32KP AA), pour des termes de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût de deux mensualités basées sur un terme de 48 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ dépôt de sécurité pour tous les modèles 2004 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 724,67 \$ (taxes incluses) pour la Camry LE 2004 (BE32KP AA). † Crédit à l'achat équivalent à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois, le montant est de 862,24 \$ taxes incluses pour la Camry LE 2004 (BE32KP AA), applicable au financement à l'achat des modèles Camry 2004 neufs en stock. \*\* Offre de financement à l'achat de 1,8 % pour les modèles Camry LE 2004 (BE32KP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-R ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 septembre 2004 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Québec. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



Marie-Claude Raynault

## Deux visions du syndicalisme

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

Assise à un kiosque au bout d'un corridor sans fin du pavillon François-Charron de l'Institut de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec, Marie-Claude Raynault fait campagne pour son organisation syndicale, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

Née, le printemps dernier, d'une union de deux organisations syndicales indépendantes — la Centrale des professionnelles et des professionnels de la santé (CPS) et l'Association professionnelle des technologistes médicaux (APT-MQ) —, l'APTS livre bataille à la CSN, principalement, dans l'espoir de représenter les techniciens et les professionnels de la santé et des services sociaux.

À l'Institut de réadaptation, l'APTS et la CSN ne sont pas seules dans la course. Fait inusité dans les annales du maraudage syndical, la FTQ et la CSQ ont fait une alliance dans l'espoir de mettre des bâtons dans les roues des deux autres organisations.

Les dépliants placés devant Marie-Claude Raynault témoignent bien de l'esprit de la stratégie électorale déployée par l'APTS. *Distinguez-vous! Votez APTS. La seule organisation à représenter exclusivement le personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux.*

En toile de fond de la campagne d'allégeance syndicale qui bat son plein dans les établissements, deux philosophies du syndicalisme se dressent l'une contre l'autre : celle des grandes centrales — CSN, CSQ, FTQ et CSD — et celle des syndicats indépendants de type professionnel comme l'APTS et la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ+).

Évidemment, la négociation et l'application des conventions collectives constituent la mission première d'un syndicat, et ce, peu importe son positionnement philosophique ou idéologique. Les grandes centrales ont l'habitude d'occuper toutes les tribunes pour parler de mondialisation, d'environnement, de féminisme et de développement économique. Elles défendent une vision plus collective des relations de travail et font valoir que leur pouvoir de négociation repose sur la force de leur membership.

Pour marquer le coup durant la campagne d'allégeance syndicale, la CSN s'est payée une campagne de publicité télévisée dans laquelle on voit une montagne bouger. « Ensemble, des personnes convaincues peuvent faire des choses étonnantes », commente à l'écran la présidente de la centrale, Claudette Carboneau. « La CSN vous offre l'outil démocratique pour vous faire respecter. »

Du côté des syndicats indépendants, les grandes batailles sont liées avant tout à la défense des intérêts spécifiques à une profession en particulier. « Nous sommes moins présents dans les médias. Nous nous ingérons moins dans les grands débats de société. La mondialisation, ce n'est pas notre préoccupation première », explique la présidente de l'APTS, Dominique Verreault.

Se sentant isolés au sein des grandes centrales, des techniciens et des professionnels ont tourné le dos à la CSN et à la FTQ et se sont dotés, au fil des ans, de syndicats bien à eux. Ce phénomène de fractionnement a d'ailleurs contribué très largement à la prolifération d'unités de négociation dans le réseau de la santé. Au vu et au su du ministère et des employeurs qui, selon les centrales syndicales, encourageaient à l'époque ce démantèlement des grands syndicats.

Au Centre hospitalier Robert-Giffard (CHRG), par exemple, où l'on dénombre 24 unités de négociation, le gros syndicat affilié à la CSN représente plus de 1000 syndiqués. Dans le portrait syndical, il y a aussi le Syndicat des ergothérapeutes qui compte 23 membres, l'Association des techniciennes en diététique qui en représente 18 et le Syndicat des professionnels et des techniciens de la santé qui est le porte-parole de... deux syndiqués!

### LENDEMAINS DIFFICILES À PRÉVOIR

Sur le terrain, la campagne d'allégeance syndicale se déroule sans débordement. Par la distribution de dépliants, la tenue de séances d'information, les organisations tentent de convaincre les syndiqués-électeurs qu'elles négocient les meilleures conventions collectives, qu'elles offrent les meilleurs services de relations de travail et que leur taux de cotisation syndicale est concurrentiel.

« Tout le monde fait des efforts pour éviter les guerres de clocher entre les syndicats », témoigne Marie-Claude Raynault, l'une des vice-présidentes de l'APTS. « À la CSN, on ne cherche pas à détruire la FIQ+ ou à lui trouver des bibittes », affirme Ginette Lemay, présidente du Syndicat des employé(es) du CHRG.

Sur le terrain, les syndiqués appréhendent toutefois des lendemains difficiles une fois les résultats connus. Il appert que l'on ne passe pas d'une organisation syndicale à une autre — surtout dans le contexte des fusions forcées d'unités de négociation — sans vivre un déchirement. « Ça va être un choc important », prédit Serge Morin, conseiller syndical au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ). « On enlève l'identité syndicale à des travailleurs. »

« Il y a une réelle préoccupation de la part des syndicats pour faire en sorte de bien accueillir les nouveaux membres et de s'assurer que leur flamme militante ne s'éteigne pas », commente Diane Boissinot, conseillère à la syndicalisation à la CSN. « Il ne faut surtout pas oublier que les négociations des conventions collectives nous attendent au tournant et que nous allons devoir tous travailler ensemble. »

Pour René Lizotte, président du syndicat des infirmières du CHRG, il va falloir transformer la structure syndicale pour faire une place aux infirmières auxiliaires et aux inhalothérapeutes qui pourraient opter pour la FIQ+. Entre autres, le nom du syndicat local devra être modifié pour refléter la nouvelle composition du membership.

Par ailleurs, la campagne d'allégeance syndicale va permettre à près de 10 000 employés syndiqués mais non syndiqués de rejoindre les rangs des camarades.

« Certains le prennent très mal », avoue le directeur des ressources humaines au CHRG, Richard Lamontagne. « Ils ont même écrit à la direction de l'hôpital pour s'en plaindre. »

### SCANDALE DES COMMANDITES

## Le gouvernement pourrait passer l'éponge

OTTAWA (PC) — Six mois après avoir juré de recouvrer toute somme d'argent versée de manière inappropriée à des agences de publicité de Montréal proches des libéraux dans le cadre du programme de commandites, le gouvernement Martin pourrait être contraint d'abandonner cette tâche parce qu'elle risque d'être trop coûteuse et quasi impossible à réaliser, indique *La Presse*.

Selon le quotidien, l'avocat-conseil embauché par le gouvernement Martin en février pour mener à bien cette mission, M<sup>e</sup> André Gauthier, n'a pas réussi à récupérer quelque somme que ce soit jusqu'ici. Ottawa devra donc décider d'ici la fin octobre s'il veut poursuivre devant les tribunaux les agences qui auraient touché de l'argent en trop et qui refusent de rembourser le Trésor fédéral ou s'il abandonne toute cette cause.

« L'avocat-conseil travaille toujours sur le dossier. Pour être franc, il n'a toujours pas recouvré d'argent jusqu'ici. Mais nous ne pouvons pas dévoiler ce qu'il est en train de faire. Nous ne voulons pas ébruiter la stratégie que nous suivons, car cela pourrait inclure des poursuites au civil », a expliqué Susan Murray, directrice des communications du ministre des Travaux publics, Scott Brison.

Par ailleurs, le scandale des commandites se retrouvera une fois de plus au centre de l'attention dans la capitale fédérale avec le début, aujourd'hui, des audiences publiques de la Commission d'enquête sur le Programme de commandites et les activités publicitaires.

Au moment même où le juge John Gomery, qui préside l'enquête, lancera la partie publique des travaux, deux acteurs principaux de cette saga, l'ex-gestionnaire fédéral Charles Guité et le président de l'agence Groupaction, Jean Brault, seront de retour devant le tribunal, à Montréal. Accusés de complot et de fraudes, les deux hommes devraient connaître la date du début de leur procès.

Malgré tout ce brouhaha, ce n'est pas demain la veille que le public en saura vraiment plus long sur le pourquoi et le comment de ce dérapage.

Dans son rapport déposé en février 2004, la vérificatrice générale, Sheila Fraser, concluait qu'en moins de quatre ans, une poignée d'agences de publicité proches du Parti libéral du Canada avait empoché quelque 100 millions \$ en commissions et honoraires. M<sup>me</sup> Fraser et des membres de son équipe inaugureront d'ailleurs les audiences de la commission Gomery.

### ÉLECTIONS PARTIELLES

## Neuf candidats dans la circonscription de Vanier

■ Les électeurs auront le choix entre neuf candidats dans la circonscription de Vanier lors des élections complémentaires du 20 septembre. La période de mise en candidature au directeur général des élections s'est en effet terminée samedi à 14 h. En plus des candidats représentant les trois principaux partis, Michel Beaudoin du Parti libéral, Sylvain L'Égaré de l'Action démocratique et Sylvain Lévesque du Parti québécois, quatre personnes s'ajoutent au bulletin de vote dont deux indépendants, à savoir Claude Gagnon et André Hamel. Monique Voisine représentera pour sa part l'Union des forces progressistes, Yonnel Bonaventure, le Parti vert, Paul Biron, le Parti démocratique chrétien et Karine Cyr, le Bloc pot. Des scrutins se tiendront par ailleurs dans les circonscriptions de Gouin, Laurier-Dorion et Nelligan. Au total, 29 personnes brigueront le poste de député dans les quatre circonscriptions vacantes. D.D-V.

HOLT RENFREW ET VANITY FAIR, EN COLLABORATION AVEC AMERICAN EXPRESS, PRÉSENTENT

VINYLE, STYLES BRANCHÉS

À VENIR DANS LES MAGASINS HOLT RENFREW DU CANADA, DU 7 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

SUR PLACE - INSTALLATIONS, EXPOSITIONS, SPECTACLES, IMPROVISATIONS, SALONS WORLD BEAT ET AUTRES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

LES INFLUENCES - HIP HOP, MODE, TECHNO, ACCESSOIRES, DISCO, ARTICLES CADEAUX, FUNK, PRODUITS DE BEAUTÉ, ROCK, BIJOUX, HOUSE, LINGERIE, TRANCE, CHAUSSURES, BREAKBEAT, SACS, JUNGLE, COMPLETS

LE TALENT - DJS, DANSEURS, CRÉATEURS, CÉLÉBRITÉS

**Vinyle**

HOLT RENFREW VANITY FAIR

PLACE SAINTE-FOY (418) 656-6785. HOLT.RENFREW.COM

## Toronto mettra son règlement antitabac à l'épreuve

TORONTO (PC) — La Ville de Toronto va mettre à l'épreuve en cour son nouveau règlement municipal antitabac, cette semaine, dans le cadre d'une cause l'opposant à un bar de danseuses nues.

L'établissement, Seductions International, autorise les gens à fumer à l'intérieur de ses murs, estimant ne pas être tenu de respecter le règlement parce qu'il est devenu un club privé.

La municipalité ne partage pas ce point de vue. Ses responsables de la santé publique sont allés jusqu'à sauter la première étape de l'exécution du règlement — l'imposition d'une amende de 255 \$ pour chaque infraction — afin d'assigner la direction du bar à comparaître en cour, en vertu de la Loi sur les infractions provinciales. La direction du bar se présentera donc devant un juge, demain. Elle est passible d'une amende maximale de 5000 \$.

« Nous croyons que (Seductions) est un faux club privé et qu'il a été ouvert uniquement pour contourner le règlement », a affirmé John Filion, président de la commission de la santé publique de Toronto. « À notre avis, ce n'est pas légal, et nous espérons et nous nous attendons à une condamnation. »

Le dirigeant de Seductions, George Berger, a affirmé que son établissement avait trouvé une façon de se soustraire au règlement et qu'il était exploité en toute légalité à titre de club privé. Le règlement torontois interdisant l'usage du tabac à l'intérieur des bars et des restaurants est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin. Par ailleurs, près de deux Québécois sur trois, souhaitent que le gouvernement interdise totalement la cigarette dans les bars et restaurants du Québec.

C'est ce que révèle un sondage *Journal de Montréal-Léger Marketing*, réalisé du 25 au 29 août, auprès de 1009 Québécois. Pas moins de 56 % des sondés affirment être importunés par la fumée de cigarettes dans les bars et restaurants.

## « Persona non grata »



La coque d'un cargo japonais est devenue un invité pour le moins inattendu, dimanche, lorsque le capitaine du navire s'est endormi près de la côte ouest de l'île japonaise d'Osakikami. Le « Shln Tsunetoyo Maru », une embarcation de 498 tonnes, a démoli deux maisons sur son passage et blessé légèrement un résident. Quant aux six marins à bord, ils s'en sont tous tirés indemnes.

## HARCÈLEMENT AU TRAVAIL Le modèle québécois pourrait s'exporter

MONTRÉAL (PC) — La nouvelle loi québécoise sur les normes du travail, qui traite de harcèlement psychologique au travail, pourrait devenir un modèle pour des législations semblables ailleurs au Canada, affirme un avocat de Toronto spécialisé dans les relations de travail.

« Je souhaite que d'autres en prennent note ailleurs au pays et en Amérique du Nord », affirme Barry Kuretzy, auteur du livre *Managing Workplace Harassment (Gérer le harcèlement au travail)*.

Le harcèlement psychologique au travail est une forme corporative dangereuse et coûteuse, soutient l'avocat.

Selon des sondages, plus de 10 % des travailleurs ont été victimes de harcèlement psychologique. Pour les entreprises, les pertes de productivité qui en résultent leur coûtent des millions de dollars. Des relations de travail em-

poisonnées peuvent s'achever en bain de sang, comme ce fut le cas en 1999 lorsqu'un employé enragé d'OC Transpo à Ottawa a tué quatre de ses collègues et en a blessé deux autres.

Certains groupes dans d'autres provinces attendent de voir ce qui va se passer et on peut penser qu'ils vont demander à leur propre gouvernement d'adopter une législation similaire, affirme pour sa part Michel Grant, un professeur spécialisé en relations industrielles à l'Université du Québec à Montréal.

La nouvelle loi québécoise sur le harcèlement au travail, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin, interdit les comportements désobligeants ou les gestes vulgaires, les remarques insultantes et toute attitude qui a pour but de saper la confiance en soi d'un travailleur. La loi interdit également le harcèlement sexuel et le harcèlement psychologique.

## Martin ennuyé par les sentiments antirépublicains de ses députés

■ OTTAWA (PC) — Les efforts du premier ministre Paul Martin pour établir de meilleures relations avec les États-Unis se heurtent à des sentiments antirépublicains bien enracinés dans la députation libérale, affirme un député d'arrière-ban.

« Certains semblent être anti-américains et d'autres antirépublicains; j'ai beaucoup de mal à faire la distinction entre les deux », explique Roger Gallaway, député de Sarnia, en Ontario, un comté qui compte le deuxième poste frontière le plus occupé du pays.

« On peut certainement dire qu'un sentiment antigouvernement américain actuel vient compliquer la tâche du premier ministre », ajoute-t-il.

En campagne électorale, le premier ministre Martin affirmait que l'établissement de meilleures relations avec les États-Unis était une priorité

pour lui. Dans un discours prononcé en avril, il parlait « d'une relation plus sophistiquée fondée sur un dialogue intelligent, des valeurs communes et le respect de nos différences ».

Mais la sortie de la députée de Toronto Carolyn Parrish, qui a qualifié de « coalition d'idiots » ceux qui appuient le projet de bouclier antimissiles américain, n'a rien pour engager les relations dans la bonne direction. Après avoir fait cette déclaration il y a deux semaines, M<sup>me</sup> Parrish en a remis, peu importe qu'elle ait été rabrouée par M. Martin.

En fait, plusieurs de ces libéraux estiment qu'il vaut mieux attendre l'élection présidentielle du 2 novembre, en espérant que George W. Bush soit battu, pour prendre une décision sur la participation canadienne au bouclier antimissiles américain.

### CONVENTION BOUDÉE

Alors que plusieurs députés libéraux avaient assisté à la convention démocrate à Boston, en juillet, aucun ne s'est rendu à celle des républicains la semaine dernière, affirme le directeur national du parti, Steve MacKinnon.

Mais aucun libéral n'avait été invité, ou l'a déjà été, a noté un responsable du Parti libéral.

Il est difficile de surestimer l'inutilité de participer à une telle activité

politique, affirme Scott Reid, directeur des communications de M. Martin. Une opinion que ne partagent pas tout le monde.

« C'est important d'y être pour la seule défense des intérêts canadiens, ou ne serait-ce que pour se tenir au courant de ce que font les autres partis », estime John Courtney, un professeur de l'Université de la Saskatchewan qui s'intéresse à la dynamique des conventions politiques.

Il ne faut pas en faire tout un plat, ajoute M. Reid. « Le premier ministre estime que les relations personnelles courtoises sont préférables, mais pas critiques. Ce qu'il l'est par contre, ce sont les relations professionnelles et le respect que doivent avoir les deux gouvernements l'un pour l'autre. »

# Changez d'airs.

Parce que la diversité musicale a besoin d'espace,  
la radio publique crée une nouvelle chaîne. Espace musique.

Classique Jazz Chanson Musique du monde



ESPACE  
MUSIQUE

95,3 FM

www.radio-canada.ca/quebec





Christine Larose, professeur de français. Aime vraiment son emploi.

  
LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC

# Voir le monde en restant au Québec

Des familles d'accueil hébergent une trentaine d'étudiants étrangers

MARTIN CROTEAU

MCroteau@lesoleil.com

Céline Vallières et son conjoint aimeraient bien voyager et découvrir de nouvelles cultures. Mais avec trois gamins qui courent dans la maison, difficile de partir à l'aventure. Qu'à cela ne tienne, c'est le monde qui vient à eux! Pour une septième année consécutive, ils hébergent une étudiante étrangère.

La résidente de Saint-Bernard de Beauce trépida d'impatience lorsque LE SOLEIL l'a rencontrée, récemment, dans le sous-sol de l'église Saint-Mathieu à Sainte-Foy. L'autobus transportant les 30 jeunes étrangers était sur le point d'arriver en provenance de Montréal. Elle allait enfin rencontrer sa pensionnaire, Shizuka, une Japonaise de 15 ans. «J'ai hâte de lui voir la fraise!»

Puis, vers 15h, la vingtaine de familles participant au programme de Nacel Canada s'agit. «Ils arrivent! Ils arrivent!» Appareils photo et caméras vidéo sont braqués vers la porte. Quelques instants plus tard, les ados font leur entrée dans la pièce, les yeux un peu ronds, cherchant du regard une tête familière.

Les contacts sont chaleureux. Des étreintes, des rires, même quelques larmes marquent ces premières rencontres entre parents québécois et

étudiants venus d'Europe, d'Amérique du Sud et d'Australie.

Cela faisait des mois que les familles échangeaient par courriel et par téléphone avec leurs jeunes protégés. Depuis l'année dernière, la responsable du projet, Cécile Angéhart, a recueilli les formulaires d'application et questionnaires remplis par chaque participant. «On a procédé à une étude détaillée de chaque dossier pour trouver le meilleur jumelage pour les étudiants, comme pour les familles, explique-t-elle. Par exemple, on a essayé d'envoyer les sportifs chez des gens actifs et les intellectuels chez des personnes plus appropriées.»

Dès février, les parents ont reçu un dossier avec photo de «leur» fils ou fille et les premiers contacts s'en sont suivis. L'enthousiasme de Betty Gagné, de Sainte-Marie, n'a cessé de croître depuis que Dorothee Schmidt l'a appelée d'Allemagne pour la première fois, en mars dernier. «Mais je suis tout énermée! s'exclame celle qui participe au programme pour la première fois. On a un bébé de 11 mois, mais maintenant on va se retrouver avec une ado. Il va falloir que je cesse de me promener en peignoir en sortant de la douche!»

Durant leur séjour, les voyageurs seront complètement immergés dans la réalité de la Belle Province. Dès les prochains jours, ils seront envoyés à l'école, où ils suivront en français leur cours de cinquième secondaire. Certains quitteront au bout de cinq mois pour aller apprendre l'anglais ailleurs au Canada. D'autres resteront pendant un an.

Certains quitteront dans cinq mois pour apprendre l'anglais

La plupart des nouveaux arrivants possèdent déjà quelques rudiments de la langue de Molière, mais de là à converser normalement, il faudra quelque temps. Au fil des années, certains parents ont développé des trucs pour faciliter l'apprentissage. «Au début, je vais devoir coller des étiquettes aux objets pour aider Shizuka, explique Céline Vallières. Pour le reste, ce sont les enfants qui vont l'amener à échanger.»

Michel Tremblay, de L'Ancienne-Lorette, a longtemps reçu des joueurs prenant part au Tournoi international de hockey pee-wee. L'expérience étant concluante, il a décidé d'accueillir des pensionnaires à long terme, il y a deux ans. Cette année, il héberge l'Allemande Alexandra Böhn.

«Pour moi, c'est différent de la paternité parce que contrairement à un enfant biologique, si on ne s'entend pas,

il peut toujours retourner chez ses vrais parents! lance-t-il à la blague. Mais on n'a pas eu de problème jusqu'ici.»

## VISITE AU CARNAVAL

Sa conjointe, France Cassista, partage son avis. «C'est génial! On a eu des soupers où nous sommes restés à table pendant des heures, juste pour discuter. On apprend tellement!» La jeune Alexandra, elle, en est à son premier séjour au Canada. «Je suis un peu nerveuse», confie-t-elle, quelques instants après avoir fait connaissance avec sa nouvelle famille.

Parmi les expériences nouvelles qui attendent les nouveaux arrivants, on compte la traditionnelle visite dans le Vieux-Québec, le Carnaval et, bien entendu, les joies de l'hiver! «L'année passée, nous avions une Brésilienne qui n'avait jamais vu de la neige, relate Lise Fortin, d'Aston Junction. Je peux vous dire que sa mère anglo-saxonne quand elle appelait et qu'elle se faisait dire qu'il fait -10 degrés dehors!»

Sa fille, Emilie Talbot, 16 ans, ne cachait pas son enthousiasme alors qu'elle était sur le point de rencontrer Marianna. «Ça fait cinq ans qu'on fait cela, indique-t-elle. Ça me fait plein de sœurs! Mais cette fois-ci, c'est spécial parce qu'elle a le même âge que moi.»

## PARCS CANADA

Les employés discuteront stratégie

■ EDMONTON — Les grévistes de Parcs Canada devraient toujours être en poste aujourd'hui alors que leurs représentants syndicaux discuteront de la stratégie à adopter, maintenant que la haute saison est terminée. Selon Kevin King, qui représente les syndiqués de l'Alberta et du nord du Canada, les employés devront être à leur poste aujourd'hui s'ils veulent recevoir le paiement de la journée fériée qu'ils ont passée au travail hier. Une rencontre se tiendra aujourd'hui afin de déterminer quels moyens seront utilisés à la suite des grèves tournantes, a dit M. King. L'Alliance de la fonction publique du Canada, qui représente 4800 employés, avait menacé de retirer tous ses syndiqués du réseau de Parcs Canada à l'occasion de la fin de semaine de la fête du Travail. Mais avec des prévisions du temps maussade qui laissent entrevoir une faible affluence dans les parcs, les représentants syndicaux ont abandonné ce projet. Le syndicat a affirmé qu'il avait envoyé le plus d'employés possible à leur poste afin qu'ils puissent bénéficier du paiement du jour férié d'hier. Dimanche, le porte-parole de Parcs Canada, Gaby Fortin, les gestionnaires et les travailleurs saisonniers, qui ont effectué cet été beaucoup de remplacements durant la grève, accueillent avec joie la fin de la haute saison. Hier, les services de Parcs Canada fonctionnaient normalement. (13)

Mardi 7 SEPTEMBRE

250 117

| Octobre |     |     |     |     |     |   |   |  |  |
|---------|-----|-----|-----|-----|-----|---|---|--|--|
| D/S     | L/M | M/T | M/W | J/T | V/F | S |   |  |  |
|         |     |     |     |     |     | 1 | 2 |  |  |
| 3       | 4   | 5   | 6   | 7   | 8   | 9 |   |  |  |
| 10      | 11  |     |     |     |     |   |   |  |  |
| 17      | 18  |     |     |     |     |   |   |  |  |
| 24      | 25  |     |     |     |     |   |   |  |  |
| 31      |     |     |     |     |     |   |   |  |  |

-8h30-

-9h- Pour ma santé :  
375



Danielle Perreault

-9h30-

-10h- Pour parler culture et société :  
C'est dans l'air!



Élane Ayotte

-10h30-

-11h- Pour bien manger :  
Ricardo



Ricardo Larrivée

-11h30-

DU LUNDI AU VENDREDI



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/TELEVISION

37 - RÉALISATION-COORDINATION : JOHANNE BOUCHARD • C'EST DANS L'AIR! - RÉALISATION-COORDINATION : PATRICIA LANDRY • RICARDO - RÉALISATION : GUY GAGNON ET ÉRIK TESSIER

## LE MONDE

## Israël prend sa revanche

Il réplique au double attentat de Beersheva: 13 membres du Hamas tués à Gaza, 45 autres blessés

■ GAZA (AFP) — Treize activistes du mouvement islamiste Hamas participant à un entraînement militaire à Gaza ont été tués et 45 autres blessés la nuit dernière dans un raid israélien parmi les plus meurtriers depuis le début de l'Intifada palestinienne il y a quatre ans.

L'attaque a visé des activistes, pour la plupart membres des brigades Ezzedine Al-Qassam, la branche armée du Hamas, l'ennemi numéro un d'Israël, alors qu'ils s'entraînaient au maniement d'armes sur un terrain de soccer à Al-Choujaïya, un quartier dans l'est de Gaza non loin de la frontière entre le territoire palestinien

et Israël. La branche armée du Hamas, les Brigades Ezzedine al-Qassam, est responsable des attentats anti-israéliens les plus sanglants, qui ont fait des centaines de morts depuis 1994.

Des sources du Hamas et des témoins avaient dans un premier temps parlé d'un bombardement par des chars, mais l'armée, qui a confirmé l'attaque, a indiqué qu'elle a été menée par l'aviation israélienne.

Un porte-parole militaire a affirmé dans un communiqué que l'attaque avait visé un « terrain où s'entraînaient des terroristes du Hamas ».

« L'endroit visé était connu pour être un lieu de rassemblement pour les terroristes du Hamas où il s'entraînaient à poser et à activer des engins explosifs, à lancer des roquettes RPG et des roquettes Qassam et à s'infiltrer dans des com-

munautés et des positions militaires israéliennes », a déclaré le porte-parole.

« L'entraînement était supervisé par des terroristes de premier plan du Hamas qui étaient impliqués dans des attentats meurtriers et des tentatives d'attentat », a ajouté le porte-parole.

Les morts et blessés, portant pour la plupart de tenues de combat, ont été transférés à l'hôpital Al-Chifa de Gaza où des centaines d'activistes de Hamas, certains masqués et armés, et des curieux ont afflué aussitôt la nouvelle connue.

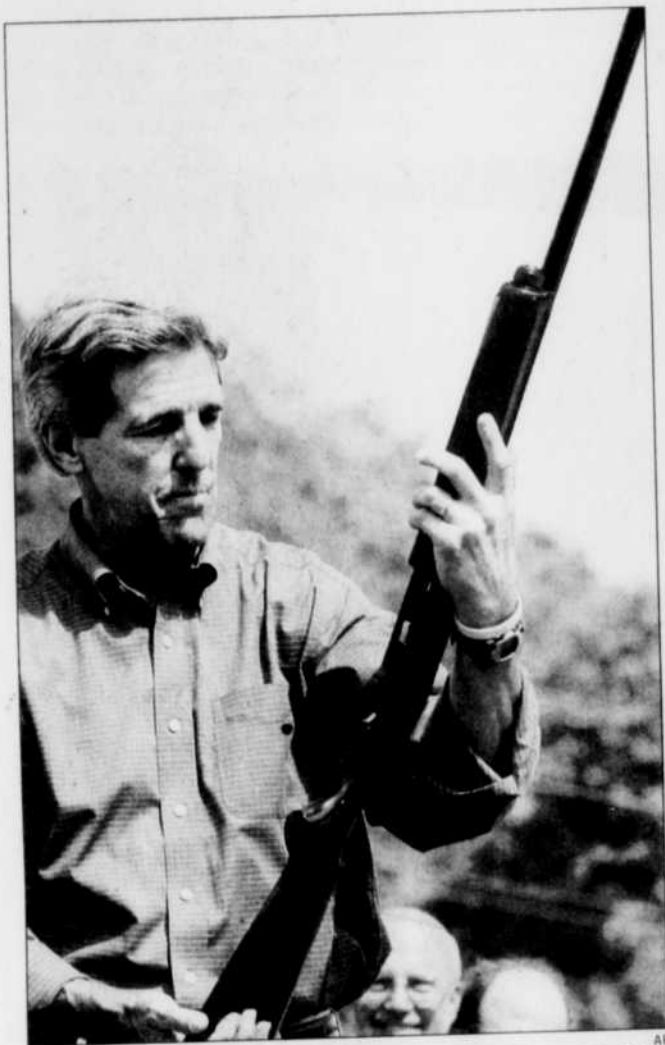
« Vengeance, vengeance », scandaient-ils. Quatre des blessés sont dans un état critique, selon les sources médicales. « Un hélicoptère israélien a tiré cinq missiles sur le terrain », a affirmé à l'AFP un activiste masqué du Hamas qui participait à l'entraînement, rencontré à l'hôpital.

L'entraînement militaire, mené sous le couvert d'un camp pour scouts, se déroulait sur un terrain de soccer baptisé d'après cheikh Ahmad Yassine, le chef suprême du Hamas assassiné par Israël en mars. Son successeur à la tête du mouvement islamiste radical, Abdelaziz Al-Rantissi a été éliminé à son tour en avril par Israël.

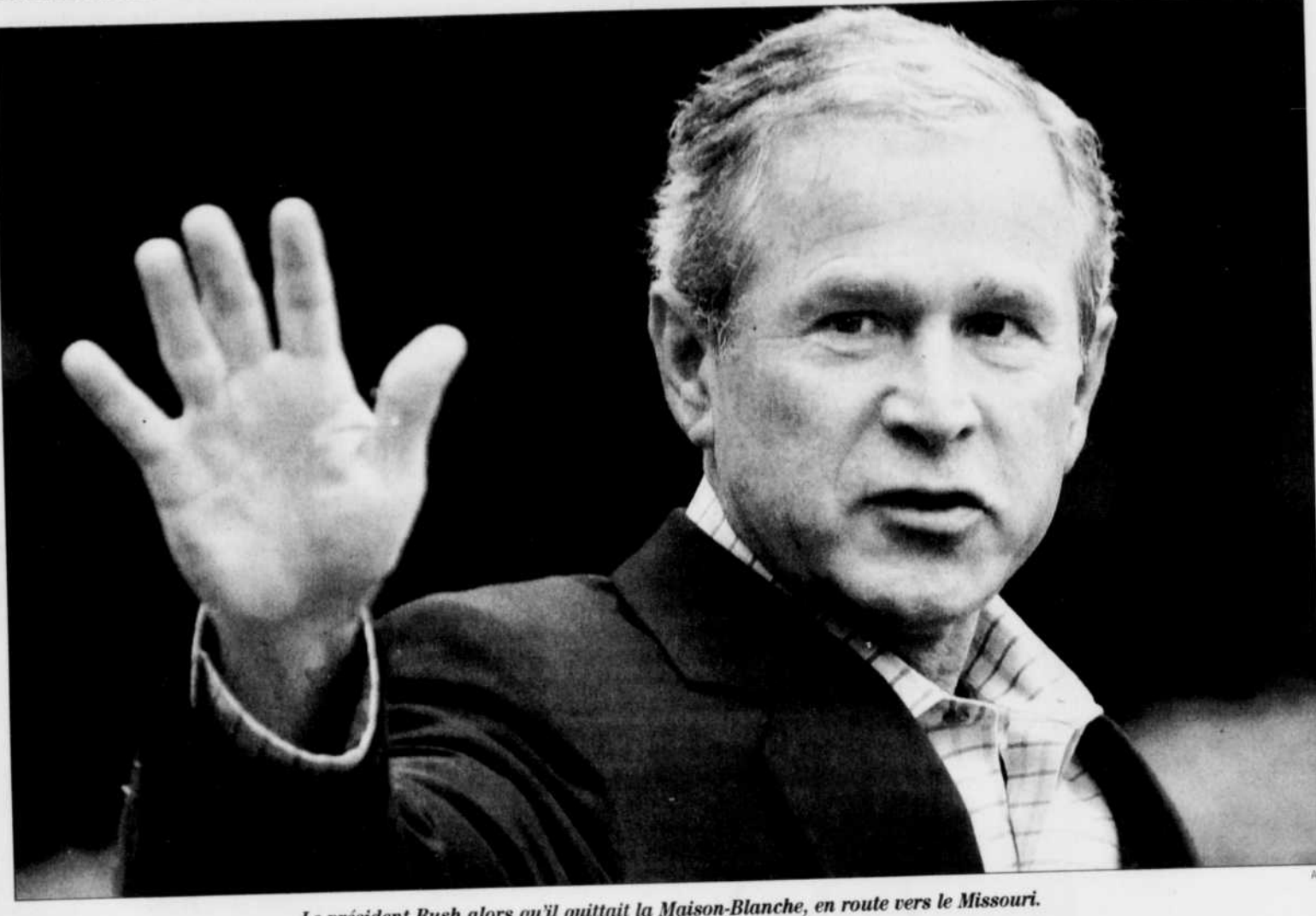
Ce raid survient six jours après un attentat suicide revendiqué par le Hamas qui a fait 16 morts, outre ses deux auteurs, mardi à Beersheva dans le sud d'Israël. Les brigades Ezzedine Al-Qassam avaient affirmé que le double attentat de Beersheva avait été perpétré pour venger cheikh Yassine et Rantissi.

En septembre 2003, l'Union européenne a inclus le Hamas sur la liste noire des organisations terroristes.

## CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE



John Kerry examine une fusil de chasse à Racine, en Virginie.



Le président Bush alors qu'il quittait la Maison-Blanche, en route vers le Missouri.

## Pleins feux sur l'emploi

PITTSBURGH (AP) — George W. Bush, John Kerry et leur colistier respectif faisaient campagne hier dans le cœur des États-Unis, région cruciale pour remporter la présidentielle de novembre. En ce jour de la Fête du travail américaine, ils ont axé leur discours sur la création d'emplois. Le démocrate John Kerry a aussi annoncé hier aux électeurs qu'il essaierait de retirer les troupes américaines d'Irak dans les quatre prochaines années.

« Nous voulons que nos hommes rentrent à la maison et mon objectif serait de les ramener avant la fin de mon premier mandat », a affirmé John Kerry devant des vétérans du Vietnam lors d'une réunion de campagne.

Côté républicain, le président sortant tenait une rencontre dans le Montana, tandis que son vice-président, Dick Cheney, se rendait dans le Minnesota et l'Iowa. Côté démocrate, John Kerry arpenteait la Pennsylvanie, la Virginie occidentale et l'Ohio; John Edwards le Wisconsin, le Minnesota et le Michigan. Les pas de Cheney et Edwards devaient se croiser à St Paul, dans le Minnesota.

Dans quatre des huit États visités en ce Labor Day, les candidats sont au coude à coude. De surcroît, le Minnesota, l'Iowa, la Pennsylvanie et l'Ohio représentent à eux quatre 58 grands électeurs, soit plus de 20% des voix nécessaires pour remporter la prési-

dentielle. La Virginie occidentale, traditionnellement démocrate, penche en faveur de George W. Bush. John Kerry espère bien la reconquérir. Il a passé une partie de la Fête du travail parmi les mineurs. Là, comme dans ses autres étapes, il s'est armé de statistiques pour dénoncer le bilan économique de son adversaire républicain.

« Si vous pensez que perdre des emplois bien payés et les remplacer par d'autres qui ne paient pas les factures signifie que l'Amérique va dans le bon sens, vous devriez soutenir George Bush et ses politiques d'échec », entend plaider le sénateur du Massachusetts.

« Mais si vous pensez que l'Amérique

doit aller dans une nouvelle direction, alors rejoignez-nous. John Edwards et moi-même proposons de créer des emplois bien payés qui permettront aux familles travaillant dur d'avancer », entend-il poursuivre.

D'après les démocrates, les emplois créés sous le mandat de Bush sont moins bien payés et offrent moins d'avantages sociaux que ceux qui ont été perdus car les employeurs se débattaient avec le coût croissant de l'assurance maladie.

En campagne dimanche en Virginie occidentale, George W. Bush a estimé que le candidat démocrate allait « étouffer la création d'emplois » par ses hausses d'impôts.

John Kerry a promis d'augmenter la fiscalité uniquement pour les personnes touchant plus de 200000 \$ par an et de la baisser pour les autres.

La bataille électorale va désormais se concentrer sur 19 États, en particulier l'Ohio, la Floride, l'Iowa, le Minnesota, le Nouveau-Mexique et la Pennsylvanie. Chaque État représente un certain nombre de grands électeurs, proportionnel à sa population et il en faut 270 pour remporter la présidentielle.

Pour l'heure, on peut estimer que M. Bush, avec 20 États certains et huit probables, en compte 237 dans sa besace. M. Kerry, avec 11 États certains et cinq probables, peut en revendiquer 211.

## LIBÉRATION DE DEUX JOURNALISTES EN IRAK

## Les ravisseurs posent trois autres conditions

PARIS (AP et AFP) — Le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, a exprimé hier son scepticisme face à la demande de rançon adressée au gouvernement français pour la libération de Christian Chesnot et Georges Malbrunot, enlevés en Irak, tout en la prenant avec sérieux. Dans un communiqué qui leur est attribué hier dans un site Internet islamiste, les ravisseurs des deux journalistes français demandent à la France de satisfaire trois conditions pour leur libération, dont l'acceptation d'une récente trêve proposée par Oussama ben Laden à l'Occident et le versement d'une rançon de 5 millions de dollars. L'authenticité de ce communiqué n'a pas pu être vérifiée.

« L'armée (islamique en Irak) a décidé, après de nombreuses consultations, les demandes suivantes pour la libération des deux otages français: l'acceptation de la trêve avec cheikh Oussama ben Laden (le chef d'Al-Qaïda), le versement d'une rançon de 5 millions de dollars et l'engagement à ne pas entretenir de liens militaires et commerciaux en Irak », lit-on dans le communiqué signé « Le commandement supérieur du groupe » et publié dans le site [www.islamicminbar.com](http://www.islamicminbar.com). L'ultimatum serait aussi prolongé de 48 heures.

Les journalistes Christian Chesnot et Georges Malbrunot, de même que leur chauffeur syrien, ont

été enlevés le 20 août sur la route entre Bagdad et Najaf. Selon Fouad Alaoui, secrétaire général de l'UOIF, Christian Chesnot et Georges Malbrunot auraient été remis à la résistance par leurs ravisseurs. Par ailleurs, le correspondant de l'AFP à Ramadi (100 km à l'ouest de Bagdad), Ammar Daham, a été enlevé pendant 48 heures et battu à coups de crosse, avant d'être libéré par des inconnus affirmant appartenir à la guérilla, a annoncé hier son frère.

« Nous prenons ces informations toujours avec sérieux. Elles inspirent de la part des experts beaucoup de scepticisme », a déclaré le premier ministre lors d'un débat sur RTL. La ministre française déléguée aux Affaires européennes, Claudie Haigneré, a estimé qu'en dépit des signes prêtant à l'optimisme, la discrétion était « un facteur de sécurité » dans les échanges et les avancées des dossiers » liés à cet enlèvement.

En déplacement hier au Kosovo, le ministre français des Affaires étrangères, Michel Barnier, a déclaré suivre heure par heure la crise.

Enfin, Cheikh Mehdi al-Soumaydaï a par ailleurs émis une fatwa (décret religieux) appelant à la libération immédiate des otages, en reconnaissance pour la position de la France en Irak. Le chef de la diplomatie irakienne, Hoshiyar Zebari, a indiqué hier que son gouvernement était prêt à aider la France à obtenir la libération des reporters.

## Sept soldats US tués, cinq otages étrangers libérés

Sept soldats américains et trois gardes nationaux irakiens ont été tués dans un attentat près de Falloujah. L'explosion d'une voiture piégée hier matin dans les faubourgs de la ville sunnite rebelle de Falloujah, à 50 km à l'ouest de Bagdad, a coûté la vie à sept marines du 1<sup>er</sup> corps expéditionnaire et à trois membres de la Garde nationale irakienne, a annoncé l'armée américaine dans un communiqué.

En ce qui concerne les enlèvements à répétition d'étrangers en Irak, cinq chauffeurs routiers, un Turc, trois Jordaniens et un Soudanais, ont été relâchés hier par leurs ravisseurs.

Sur le terrain, d'autres attentats et des sabotages se sont produits dans le nord de l'Irak.

Un chef de tribu irakien, qui a des contacts avec les forces américaines, et son fils ont été assassinés hier par des inconnus, a indiqué un responsable de la police de Samarra, à 125 km au nord de Bagdad.

« Cheikh Abdel Haï Hussein al-Abed, chef de la tribu des Boudaraj, et son fils ont été tués par balles dans leur villa située à Houeich, à cinq km de Samarra », a précisé le lieutenant-colonel Iyad Tarek.

En outre, l'oléoduc reliant la région pétrolière de Kirkouk au port turc de Ceyhan sur la Méditerranée, essentiel pour les exportations de brut irakien, a de nouveau été saboté.

Un gazoduc alimentant une importante centrale électrique dans la région de Taza, à 20 km au sud de Kirkouk, a lui aussi été saboté hier matin.

Les sabotages continuels de gazoducs et de lignes à haute tension, entraînent des coupures de courant 16 heures par jour dans le nord du pays, ont indiqué des responsables irakiens.

Plus au nord, l'explosion d'une voiture piégée a visé un convoi américain hier matin à Mossoul.

La libération du camionneur turc a été annoncée hier par la chaîne de télévision émiratie Al-Arabiya et confirmée à Ankara par un diplomate turc de haut rang.

Elle fait suite à l'engagement pris par son employeur, la Saqr Al-Kuwait Transport Company, qui ravitaille les troupes américaines en Irak, de l'arrêt de toute son activité dans ce pays.

Les quatre autres chauffeurs routiers, trois Jordaniens et un Soudanais, ont été libérés après une médiation demandée par les autorités jordaniennes.

## ERREUR SUR LA PERSONNE

Quant à la chasse aux responsables de l'ancien régime, le gouvernement irakien a mis fin hier par un démenti à la confusion qui entourait l'annonce de l'arrestation d'Ezzat Ibrahim, le bras droit du président déchu Saddam Hussein. Annoncée avec force détails dimanche par différents responsables irakiens, cette information était une erreur, comme tout le monde peut en faire, a déclaré hier un porte-parole du ministère de l'Intérieur.

L'homme arrêté est un membre de la famille d'Ibrahim, a-t-il précisé.

## La Russie démunie devant de nouvelles attaques terroristes, estiment des experts

MOSCOU et LONDRES (AFP) — La capacité des autorités russes à empêcher de nouveaux actes terroristes sur leur sol, après une série d'attentats et la sanglante prise d'otages de Beslan, est mise en doute par les experts, alors que les forces de l'ordre pourraient avoir à répondre de leurs actes.

Le président russe, Vladimir Poutine, a reconnu les failles du système de sécurité du pays en appelant samedi à une refonte de son organisation, lors d'une adresse à la nation après la prise d'otages — la plus meurtrière au monde — par un commando pro-tchéchène (335 morts selon le dernier bilan).

Hier, l'heure était aux interrogations sur les têtes susceptibles de « tomber » parmi les responsables des forces de l'ordre. Mais le seul à avoir démissionné pour l'instant est le chef de la police d'Ossétie du Nord, la république du Caucase russe où se situe Beslan.

« Tout le monde et n'importe qui dirigeait l'opération à Beslan : des responsables locaux, régionaux et les forces de l'ordre » alors que la responsabilité aurait dû incomber au FSB, le Service fédéral de sécurité, soulignait hier une source proche du Kremlin sous couvert de l'anonymat, cité par le quotidien *Vedomosti*.

Tandis que M. Poutine promettait samedi un futur système de sécurité « beaucoup plus efficace », plusieurs analystes soulignaient la profonde fai-

blesse des services de renseignement russes.

« Le FSB (ex-KGB) fonctionne encore selon un modèle soviétique. Il n'est pas en mesure de combattre un terrorisme d'une telle ampleur », note Alexei Malachenko, spécialiste de la Tchétchénie à la fondation Carnegie de Moscou.

La récente explosion simultanée de deux avions (90 morts) et un attentat-kamikaze à Moscou (10 morts) ont été revendiqués par un groupe islamiste étranger, les Brigades Islambouli, affirmant soutenir l'indépendance de la Tchétchénie. Le groupe a cependant assuré qu'aucune de ses cellules n'était liée à la prise d'otages, pour laquelle M. Poutine a évoqué le « terrorisme international ».

### POUTINE DANS L'IMPASSE

Par ailleurs, des experts s'accordent pour dire que la tragédie de Beslan marque « un moment décisif » dans la lutte des indépendantistes tchéchènes, mais Vladimir Poutine est dans « une impasse » car Moscou craint un effet dominos dans les républiques voisines en cas de négociations.

Les événements de Beslan réclament « un sérieux dialogue politique (entre Russes et Tchétchènes), avec le soutien de la communauté internationale », souligne Magnus Ranstorp, qui dirige le Centre d'études sur le terrorisme et la violence politique (CSTPV)

de l'université écossaise de St Andrews. « Mais les Russes seront réticents à le faire, car ils pensent qu'il y aura un effet de contagion dans les républiques » voisines, ajoute cet analyste, joint par l'AFP.

Le président russe, Vladimir Poutine, est dans « une impasse », souligne-t-il, car « il y a d'autres aspects géopolitiques au problème, comme les oléoducs et gazoducs qui abondent » dans la région, venant compliquer la donne.

Pour toutes ces raisons, l'indépendance de la Tchétchénie « n'est pas une option », poursuit M. Ranstorp, et il est « peu probable que les Russes s'y résolvent ». Paul Wilkinson, un autre analyste du CSTPV, est à peine plus optimiste. « L'autonomie (de la Tchétchénie) pourrait être une solution, indique-t-il, mais il faudra de la patience et de la générosité pour écouter les Tchétchènes modérés, les amener à la table de négociations ».

Alex Vatanka, de la revue spécialisée *Jane's Sentinel*, craint pour sa part que Poutine n'opte pour la manière forte contre les Tchétchènes, ce qui aura pour effet de recruter d'autres militants.

Par ailleurs, un accident d'hélicoptère survenu dimanche entre la Tchétchénie et l'Ingouchie a fait huit morts. Le MI-8 appartenant au ministère de l'Intérieur russe aurait été l'objet de tirs, selon des sources russes.

## Une tribu éteinte pourrait avoir été la première à peupler les Amériques

LONDRES (AFP) — Les représentants d'une tribu éteinte pourraient avoir été les premiers humains à peupler les Amériques, a annoncé une chercheuse universitaire hier au Festival de la science d'Exeter, en Angleterre.

L'afflux de colons espagnols a provoqué au XVIII<sup>e</sup> siècle l'extinction des Pericues, qui vivaient dans la Basse-Californie, sur la côte pacifique du Mexique, selon Silvia Gonzalez, de l'Université John Moores de Liverpool. Cette tribu de chasseurs était, selon cette chercheuse, la dernière représentante d'hommes arrivés en Amérique il y a de 20 000 à 30 000 ans.

Elle pense que les Pericues seraient arrivés sur le rivage occidental des Amériques en progressant d'île en île, à bord de canoës et en mettant à profit un niveau de la mer beaucoup plus bas qu'aujourd'hui. Le voyage de la tribu aurait pris fin quand les Pericues se sont retrouvés dans un cul-de-sac encerclé par le désert.

D'autres chercheurs estiment plutôt que les premiers occupants du continent américain sont arrivés par le nord, en traversant le détroit de Bering entre la Russie et l'Alaska à la fin de la dernière période glaciaire, il y a 15 000 ans.

M<sup>me</sup> Gonzalez a dirigé une équipe examinant des restes humains dans le désert de la Basse-Californie. Les recherches ont mis en évidence des crânes longs et étroits, différents des formes plus arrondies des Indiens d'Amérique, connues comme « sibériennes ». Les analyses ADN ont montré que les Pericues étaient « au moins en partie contemporains des premiers Indiens d'Amérique présents sur le continent ».

« Ils paraissent plus semblables aux Asiatiques du Sud et aux populations du Pacifique qu'aux Asiatiques du Nord », a expliqué Silvia Gonzalez. « On ne peut pas avoir deux formes de tête venant du même endroit », a-t-elle ajouté.

La faiblesse des services russes montrée du doigt

« Meilleur utilitaire sport de luxe en 2004 »

— Car and Driver



Devant les Porsche Cayenne, Volkswagen Touareg et Infiniti FX35

Voilà une distinction qui fait honneur à la marque, faisant du même coup un beau pied de nez à la concurrence. Présentement offert au taux alléchant de 1,9%, le VUS de l'année vous attend pour un essai routier, chez votre concessionnaire Cadillac.



OnStar®

de GM

visitez onstar.ca

1,9%

financement à l'achat\*

Privilèges offerts en exclusivité à tous les propriétaires Cadillac :

Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km, service de communication et d'assistance OnStar intégré au véhicule avec un plan de services d'orientation et dépannage pendant un an, le dépannage routier 24 heures et le transport de dépannage.



CADILLAC SRX  
NOUVELLE RACE

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles SRX neufs 2004 en stock. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 1,9% pour des termes allant jusqu'à 48 mois sur les modèles admissibles. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des DiploGM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 888 446-2000.

# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Ouvrir ou ne pas ouvrir

Entre une pseudo-création d'emplois liée à une demande des consommateurs et une meilleure conciliation travail-famille, le Conseil des ministres devrait être attentif davantage au ministre de la Famille, Claude Béchar, plutôt qu'à son confrère au Développement économique, Michel Audet. Les effets négatifs de l'ouverture généralisée des commerces tous les soirs de la semaine sont bien réels, alors que les avantages apparaissent bien minces.

Le ministre Audet fait valoir qu'il y aura création d'emplois si les centres commerciaux décident massivement de se prévaloir de la Loi sur les heures d'ouverture qui permet depuis 1990 de faire commerce de 8 h à 21 h en semaine, en plus des samedis et des dimanches, entre 8 h et 17 h.

Si M. Audet a raison à court terme, son argument ne tient pas la route dans le temps. À moyen et à plus long terme, il n'y aura probablement pas plus d'emplois dans le secteur du commerce. Ils se seront tout simplement déplacés, des boutiques aux grandes chaînes comme Wal-Mart ou Zellers. Il faut en effet réaliser que même si les commerces sont ouverts plus d'heures par semaine, les ventes et les profits ne seront pas meilleurs pour autant. Les consommateurs, dont beaucoup sont déjà endettés, n'auront pas par magie plus d'argent dans leurs poches parce que la boutique est ouverte plus longtemps. Seul le moment de l'achat différera. Rien de plus.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Cependant, les commerces qui seront incapables d'assumer la hausse des frais d'exploitation fermeront leurs portes, laissant le champ libre aux grandes chaînes qui ne cessent d'accroître leur présence. Si la diversité diminue, le consommateur, qu'on dit roi, n'en sort pas gagnant.

Au-delà de l'activité marchande, l'ouverture de plus de magasins en soirée signifie également des bouleversements dans la vie des propriétaires et des employés des commerces, d'autant plus pour ceux qui ont des responsabilités familiales. Dans un Québec qui affiche un très faible taux de natalité, dans un Québec où les familles devront s'occuper de plus en plus de parents âgés, ce n'est pas futile ni dépassé de se demander si l'ouverture généralisée des magasins en soirée est un « plus » pour la société québécoise. Même si c'est la pratique en Amérique du Nord, nous pouvons nous demander s'il ne vaut pas mieux ici s'inspirer de la France.

Certains argumentent que les employés des hôpitaux ou de la sécurité publique doivent travailler 24 heures sur 24, sept jours sur sept et que les employés de commerce peuvent bien faire de même. Il y a pourtant une grande différence entre la nécessité de soigner et nourrir des malades, d'éteindre des feux et, la « nécessité » de magasiner des chaussures ou des casseroles le mardi soir.

Déjà, les services de garde ne répondent pas aux besoins des salariés qui ne travaillent pas de 9 h à 17 h. Bien des employés doivent jongler avec l'horaire de leur entourage pour veiller sur leurs rejetons. Est-ce si essentiel de chambouler ou de se priver d'une vie familiale parce que des gens veulent avoir la possibilité de magasiner tous les soirs de la semaine?

Les conditions de travail des employés de commerce risquent aussi de se détériorer. Comme les profits ne seront pas plus mirobolants, les propriétaires de commerce seront sans doute tentés de fractionner les horaires de travail ou d'accroître la tâche de leurs employés, plutôt que d'embaucher plus de personnel. Étant peu nombreux à être syndiqués, les employés devront se plier aux exigences de leur patron.

S'il tient mordicus à garder intacte sa loi sur les heures d'ouverture au nom du libre marché, le gouvernement Charest devrait s'assurer de prendre des dispositions qui limiteront les effets négatifs de cette course aux parts de marché et à la consommation.

Il devrait donc accroître le nombre de garderies qui offrent des services le soir et les fins de semaine et aussi, inciter les employeurs à avoir des services de garde en milieu de travail. Il y a lieu aussi de voir comment peuvent être resserrées les normes du travail pour éviter que les conditions de travail des employés ne se dégradent. C'est beaucoup de boulot et beaucoup de dépenses pour assouvir le besoin d'aller au centre commercial trois soirs de plus.

LES SYNDICATS SE FÉMINISENT...



ANALYSE

## Les héritiers politiques de Richard Nixon

Marc Nadeau

L'auteur est étudiant au doctorat en théologie à l'Université de Sherbrooke, ses recherches portent sur la présidence de George W. Bush. Il assistait la semaine dernière à la Convention nationale républicaine qui se déroulait à New York.

Lorsqu'il a avoué être devenu républicain à cause de Richard Nixon, le gouverneur Arnold Schwarzenegger a reconnu publiquement la contribution de l'ancien président dans l'histoire et la vie de son parti.

Dix ans après son décès et malgré les répercussions néfastes du scandale du Watergate sur sa réputation, l'école politique de Richard Nixon est toujours présente et bien vigoureuse. Malgré ses travers — quel président n'en a pas? — le personnage était un homme public exceptionnellement doué. S'il est fondé de prétendre que les démocrates de John Kerry s'inspirent de John F. Kennedy dans leur campagne présidentielle, il l'est tout autant de soutenir que les républicains sont les héritiers de son vieux rival.

Pour atteindre ses objectifs politiques, celui qui deviendra le 38<sup>e</sup> président des États-Unis doit toujours batailler ferme. Il apprend ainsi à recevoir des coups, mais aussi à en donner. En 1952, lorsqu'il est sélectionné pour être candidat à la vice-présidence, c'est lui qui doit assumer le rôle politique du ticket républicain. Tout simplement parce que Dwight D. Eisenhower, qui brigue la présidence, souhaite demeurer au-dessus de la partisanerie. La même stratégie sera utilisée en 1956, lorsque les deux hommes se présenteront pour une seconde fois devant les électeurs.

Si on se souvient de Richard Nixon à cause des frasques du Watergate et des perceptions peu reluisantes qui nous ont été présentées par une génération d'historiens et d'observateurs, il faut se garder d'ignorer les qualités politiques de l'homme. Passé maître dans l'art de courtiser la base militante du Parti républicain, le politicien californien a établi, au fil des ans, un réseau indéfectible qui lui sera précieux dans son ascension politique.

Dans la biographie qu'il a consacrée au personnage, Stephen Ambrose mentionne que peu de républicains, à travers le pays, ne lui devaient pas un retour d'ascenseur. En 1960, il n'aura donc aucune difficulté à remporter la nomination de son parti pour les élections présidentielles qui verront toutefois John F. Kennedy entrer à la Maison-Blanche.

ANNÉES FORMATRICES

Une fois devenu président en 1968, le président Nixon attendra de son numéro deux qu'il assume un rôle identique à celui qu'il avait jadis assumé en tant que vice-président. Les années Nixon seront également formatrices pour une génération de jeunes loups qui sont alors promis à un bel avenir au sein du parti. C'est ainsi que Donald Rumsfeld et Dick Cheney feront leurs premiers pas au sommet de l'État. Toujours durant cette période, le chef de file du Parti républicain peut également compter sur le soutien indéfectible d'un jeune républicain prometteur du nom de Karl Rove, qui deviendra le principal stratège de George W. Bush.

Depuis l'entrée en fonction du 43<sup>e</sup> président, ces trois hommes occupent les premières loges de l'administration. Au surplus, il serait même possible d'affirmer que le style partisan et bagarreur du vice-président Dick Cheney s'inscrit dans la trajectoire empruntée jadis par Nixon lorsqu'il occupait les mêmes fonctions. Bon soldat et très populaire auprès des militants du Grand Old Party, le colistier permet au numéro un d'être au-dessus de la mêlée, une stratégie efficace.

Durant la campagne pour la réélection de Richard Nixon, en 1972, les stratèges du parti présidentiel n'auront aucune difficulté à avoir le dessus sur leur adversaire, un démocrate de gauche du nom de George McGovern. Les tactiques musclées qui seront employées pour contrer la candidature de ce dernier se révéleront inutiles — étant donné la forte avance du président sur son adversaire — et conduiront au scandale du Watergate, qui marquera la fin de

la carrière politique de Nixon. La contribution politique de Richard Nixon se situe cependant au chapitre du style musclé, confrontational et efficace, qui accompagnait ses joutes électorales. Depuis ce temps, les stratégies électorales des deux partis gravitent dans cette trajectoire.

Durant les neuf prochaines semaines, on peut certes s'attendre à ce que les dirigeants républicains jouent du coude pour remporter la faveur populaire le 2 novembre. À voir évoluer les stratèges du président, on réalise que leur disposition à recevoir des coups sans broncher s'accompagne d'une capacité remarquable à en administrer. Dans l'endurance de l'université, ils ont un maître incontestable, Richard Nixon.



La contribution politique de Richard Nixon se situe au chapitre du style musclé, confrontational et efficace, qui accompagnait ses joutes électorales.

### CARREFOUR DES LECTEURS

#### Rituel péquiste

Pour le commun des mortels, la guerre intestine que se livrent les bonzes du Parti québécois constitue un sujet de divertissement qui n'a



Bernard Landry

d'égale que les autres conflits internes que ce parti a connus depuis sa fondation il y a 36 ans. Si dans tous les partis politiques, la valeur du chef est estimée par sa capacité à remporter les élections, la tradition est toute autre au Parti québécois. Tour à tour, les présidents du PQ ont tous dû faire face au tumulte. Ils en sont tous sortis sérieusement amochés et aucun d'eux n'a pu résister à la tempête, quel qu'aient été les succès

obtenus. Et maintenant, c'est au tour de Bernard Landry de faire face au rituel péquiste. Deux adversaires déclarés, fort coriaces, et proches collaborateurs en plus, n'espèrent rien de moins que de lui asséner le coup fatal, d'ici le printemps 2005. Si cette guerre intestine me fait sourire, elle n'est pas sans inquiéter quelque peu dans l'éventualité du retour des péquistes au pouvoir. Et pire encore, dans celle de l'accession du Québec à la souveraineté. N'allons pas imaginer que dans un Québec souverain, tous ces élan de soif de pouvoir politique et idéologique, disparaîtront.

Armand J. Doré  
Anjou

#### Les contradictions de Pauline Marois

Avant de se voir première ministre, Pauline Marois devrait commencer par essayer de dire ce que serait la stratégie du PQ si elle était la prési-

dente et expliquer à la population du Québec ce qui surviendrait sous sa gouverne!

Elle réclame une course à la direction soi-disant pour défendre ses idées mais les a-t-elle déjà dites? Les a-t-on rejetées? Pourquoi faut-il absolument une course pour les défendre? Les imposerait-elle ainsi ou soumettrait-elle ses idées et sa stratégie au consensus populaire? Que ferait toute sa division aux prochaines élections s'il y avait une course inévitablement déchirante et qu'elle la perdait? Voilà bien des questions qui révèlent au débat public Pauline Marois et ses contradictions!

Élysa Simard  
Québec

#### Le prix de la gloire

Pas question de donner aux athlètes olympiques plus qu'on ne donne à d'autres élites ou futures élites: nos étudiants, par exemple. Ils apprécieraient eux aussi une bourse qui

leur permettrait d'atteindre leur but « sans souci d'argent » comme le veulent les athlètes qui visent un podium. Personne n'est contre la vertu. Oui, c'est beau à voir un athlète, surtout le sourire aux lèvres sur un podium. Mais la population, celle qui paie, n'en retire aucune gloire ni aucun profit. Elle doit se contenter de payer parfois durant 16 ans pour un même athlète.

De plus, si on regarde les statistiques du top 30 des émissions les plus regardées de la semaine dernière, ça n'intéresse pas grand monde. Ça nous a coûté combien, via Radio-Canada, pour diffuser les Jeux aux 450 000 personnes qui les ont regardés? D'un autre côté, 12 médailles pour nos athlètes, c'est un excellent résultat. Si on compare la performance canadienne à celle de nos voisins américains (environ dix fois plus nombreux que nous), ces derniers auraient dû récolter 120 médailles! À ceux qui disent qu'une abondante récolte de médailles olympiques est une gloire

pour un pays, je poserais simplement cette question: qui se souvient de Nadia Comaneci, la princesse des Jeux de Montréal? Combien de ces mêmes personnes peuvent dire quel pays elle représentait?

Denise Gamache  
Charlesbourg

#### ÉCRIVEZ-NOUS!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle?

Écrivez-nous à  
opinion@lesoleil.com

Adresse postale:  
Carrefour des lecteurs,  
Journal LE SOLEIL,  
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547,  
Succ. Terminus, Québec, G1K 7J6

Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

# OPINIONS

ANALYSE

## Trois fois plus de femmes qu'avant travaillent 50 heures et plus par semaine

Paul-André Lapointe

L'auteur est professeur au département des relations industrielles et chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) de l'Université Laval

Aborder la question du temps de travail, aujourd'hui, c'est un peu perdre les illusions qui nous ont bercés depuis plus d'un quart de siècle. Aujourd'hui, on parle du travail tentaculaire en se demandant s'il y a une vie hors du travail, alors que 35 ans plus tôt, on célébrait la venue prochaine de la société des loisirs, tout en rêvant de « liberté 55 ». Qu'en est-il au juste ?

En se basant sur les heures annuelles de travail, dans tous les secteurs d'activités et en tenant compte des vacances, des congés et des absences au travail, on peut observer une légère réduction du temps de travail au cours des 25 dernières années. C'est ainsi qu'au Québec, le temps annuel de travail est passé, au cours de cette période, de 1845 à 1720 heures. C'est essentiellement une réduction de 20 % du temps de travail chez les jeunes qui explique cette réduction d'ensemble, alors que, dans les autres groupes démographiques, la situation est en général demeurée à peu près la même.

Les données générales cachent un phénomène de polarisation du temps de travail. Sans vouloir négliger les phénomènes de sous-emploi, de chômage et de temps partiel, illustrant que « certains ne travaillent pas assez », nous voulons mettre en évidence le phénomène opposé des heures excessives de travail, soit le fait que « d'autres travaillent trop », c'est-à-dire plus de 40 heures par semaine.

**Près de 400 000 personnes travaillaient des heures excessives au Québec en 2002**

Le phénomène des heures excessives de travail touchait, au Québec, en 2002, un homme sur trois et une femme sur six. Parmi ceux qui font des heures excessives de travail, il y en a qui travaillent 50 heures et plus par semaine. En 2002, on compte près de 400 000 personnes qui travaillent à ce régime au Québec. Par rapport à 1976, le phénomène s'est amplifié. En 2002, le nombre de personnes qui font 50 heures de travail et plus par semaine s'est accru du tiers. Chez les femmes, cet accroissement est vraiment considérable. En 2002, il y avait près de trois fois plus de femmes qui travaillaient 50 heures et plus par semaine, par rapport à 1976.

Les heures excessives de travail se concentrent dans les professions du savoir : gestion des affaires et de la finance, sciences naturelles et appliquées, soins de santé, sciences sociales, enseignement, administration publique, arts, culture, sport et loisirs. Ensemble, ces professions du savoir représentent 35 % de l'emploi total au Québec en 2002 et elles ont enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de l'emploi supérieur à la moyenne, depuis 1987.

Le renversement de perspective en regard du temps de travail qui s'est opéré au cours du dernier quart de



Les heures excessives de travail se concentrent maintenant dans les professions du savoir : gestion des affaires et de la finance, sciences naturelles et appliquées, soins de santé, sciences sociales, enseignement, administration publique, arts, culture, sport et loisirs.

siècle s'explique par l'avènement d'une nouvelle société et d'une nouvelle figure du travail : la société postindustrielle et le professionnel du savoir.

Dans la société industrielle, la figure typique du travail, ce sont les ouvriers d'usine et les employés de bureau. Ces derniers sont le plus souvent confinés à l'exécution de tâches bien définies, dans le cadre d'un travail manuel et répétitif. Ils sont dans une situation que les juristes qualifient de « contrainte de moyens ». Ils doivent se mettre à la disposition de leur employeur qui leur indique quoi faire et comment le faire. Ils doivent faire leur possible et donner un rendement normal dans l'exécution de leur travail.

Quant aux professionnels du savoir, ils accomplissent un travail intellectuel et orienté vers la résolution de problèmes complexes. Ils sont plutôt dans une situation de « contrainte de résultats ». Ils doivent donner un « livrable » quelconque : déposer un rapport, résoudre tel ou tel problème, organiser telle ou telle activité, etc. Ils ont le plus souvent une grande autonomie dans le choix des moyens à utiliser et dans la planification de temps leur travail. Mais le problème majeur, c'est que les résultats ou plus généralement les performances à atteindre sont très mal définies, en plus d'être en ascension constante.

Traditionnellement, dans les usines et les bureaux, le temps fait est considéré comme du temps payé. Il n'y a pas de temps de travail qui se fait sans avoir l'assurance qu'il sera payé ou remboursé en journées équivalentes de congé (à taux et demi, lorsqu'on dépasse la semaine normale de travail). Tous comptent leur temps et c'est le royaume du chronomètre et du *punch*.

### TRAVAIL À LA MAISON

Dans la société postindustrielle, les professionnels du savoir, au contraire, ne comptent ni ne ménagent leur temps pour mener à terme leur mandat, résoudre un problème ou préparer un dossier dans le cadre d'échéances toujours plus serrées. Pour ce faire, ils n'hésitent pas à amener leur travail à la maison. Ils font ainsi disparaître les frontières de temps et de l'espace qui séparaient le travail du « hors travail » dans la société industrielle. En effet, étant donné les matières et les outils qu'il mobilise, le travail industriel ne pouvait « sortir » de l'usine. Une fois sorti du lieu de travail, le salarié était libre de son temps. Ce qui n'est plus le cas pour le professionnel du savoir.

Les nouvelles technologies rendent désormais possible, en tout lieu et en tout temps, un travail qui œuvre sur l'immatériel et qui fait appel au cerveau plutôt qu'à la main. Le travail en-

vahit donc des moments qui étaient le plus souvent destinés à discuter de la famille et des activités autres que professionnelles. Aujourd'hui, les activités familiales et sociales hors travail sont le plus souvent l'occasion de discuter du travail, alors que le temps de travail occupe une place tellement importante qu'il réduit le temps disponible pour toutes les autres activités.

Travail industriel et travail du savoir se distinguent enfin en regard de la rémunération du temps supplémentaire. Dans le premier cas, le temps supplémentaire est commandé par l'employeur et rémunéré à temps et demi (ou compensé en temps), introduisant un certain effet dissuasif sur les employeurs qui y font appel. Dans le second cas, il est fait à l'initiative du travailleur et n'est pas rémunéré.

Dans le cadre du travail du savoir dans la société postindustrielle, il se met en place une dynamique insidieuse qui renforce les caractéristiques envahissantes du temps de travail sur les autres temps de la vie. Les caractéristiques principales du travail du savoir, soit son caractère intellectuel et intangible ainsi que l'imprécision des résultats et des performances attendus, font en sorte qu'il y a une demande très élevée de travail. Ajoutez à cela que les ressources sont excessivement réduites dans toutes les organisations et que

les informations à traiter sont de plus en plus nombreuses.

La demande élevée de travail se traduit par des heures excessives de travail, que l'on peut faire notamment et de plus en plus à la maison. Ces heures excessives de travail prennent la forme de temps supplémentaire non rémunéré, réalisé à la maison ou au bureau, peu importe. Étant donné que le temps supplémentaire est à l'initiative du travailleur et qu'il n'est pas rémunéré, il n'y a aucune incitation pour l'employeur à réduire ce temps supplémentaire et notamment à préciser davantage les performances attendues, qui du reste sont assez difficiles à définir. Et cela se poursuit dans une dynamique autoentretenu.

La dynamique insidieuse du travail du savoir se diffuse en outre dans le travail industriel. Ce dernier adopte de plus en plus les caractéristiques du travail du savoir ainsi que sa dynamique insidieuse. Dans les usines, le travail devient de plus en plus intellectuel et intangible : les ouvriers travaillent de plus en plus sur des automatismes et des processus informatisés ; ils se consacrent de plus en plus à la résolution de problèmes complexes et ils ne peuvent surtout plus « laisser leur cerveau au vestiaire ». Ils ont de plus en plus d'autonomie dans le cadre de la réduction de la hiérarchie et de la mise en place du travail en équipe.

**L'aliénation au travail n'a pas disparu, mais a tout simplement revêtu de nouveaux habits**

En somme, la dynamique du travail tentaculaire déborde largement de son périmètre d'origine pour se répandre progressivement dans toutes les sphères du travail. Elle étend enfin son emprise croissante sur tous les autres temps sociaux, si bien qu'il est tout à fait justifié de se demander s'il existe et existera encore une vie hors du travail. Après un siècle de labeur pénible et se croyant en route vers la libération du travail, grâce à sa requalification, à l'accroissement de l'autonomie et à une plus grande liberté dans l'aménagement des horaires, les hommes et les femmes ne découvrent-ils pas paradoxalement, à l'aube d'un nouveau siècle, que l'aliénation au travail a tout simplement revêtu de nouveaux habits, encore plus étouffants que les anciens !



Michel Vastel  
Mvastel@lesoleil.com

### Note de la rédaction

La chronique politique de notre collègue Michel Vastel reviendra à la fin septembre.

COMMENTAIRE

## Le temps, un luxe pour les familles ?

Marguerite Blais

L'auteure est présidente du Conseil de la famille et de l'enfance

L'impact médiatique de la question de l'ouverture des commerces jusqu'à 21 h et les argumentations contradictoires qui l'ont accompagnée nous révèlent que l'équilibre entre le travail et la vie personnelle et familiale est une préoccupation grandissante de notre société. Le Conseil de la famille et de l'enfance souhaite contribuer au débat qui s'enclenche à cette occasion et qui, à son sens, doit dépasser la seule question de la prolongation des heures de commerce et aborder dans un cadre plus large toute la question de l'articulation des temps personnels, familiaux et sociaux.

Des consultations menées par le Conseil dans quatre régions du Québec ont confirmé que la gestion des contraintes liées à l'emploi et des responsabilités familiales est plus difficile que jamais.

Au cours des dernières années, la tendance vers des formes atypiques

de travail et des horaires non usuels s'est accélérée. Que ce soit dans le commerce au détail ou dans d'autres secteurs d'activité, il semble urgent d'analyser les impacts de ce phénomène sur la qualité de vie des familles. Ces transformations du marché du travail, qui s'accompagnent d'une plus grande précarité de l'emploi, ont des répercussions importantes sur le mode de vie des travailleuses et des travailleurs et, tout particulièrement, celles et ceux qui ont des responsabilités familiales.

### PRÉCARITÉ

Ce phénomène touche principalement les femmes et les jeunes et va de pair avec la précarité financière. En effet, seulement 9 % des familles dont le revenu se situe entre 20 000 \$ et 30 000 \$ ont des horaires réguliers pour les deux parents. Les tensions provoquées par les conflits entre les horaires de travail et la vie personnelle et familiale ont des impacts importants. On assiste à une augmentation importante de l'épuisement pro-

fessionnel. Il a été mis en évidence que le taux de séparation des couples avec horaire atypique de soir et de fin de semaine est le double de celui des familles avec horaire régulier. Il en va de même de l'indice de dépression chez les femmes : de 2,8 % pour celles qui bénéficient d'un travail de jour, il passe à 3,8 % pour celles qui ont un horaire moins enviable et à 4,1 % pour celles partageant avec leur conjoint un horaire atypique.

Le Conseil de la famille et de l'enfance estime également que ces phénomènes ont un impact sur notre situation démographique de faible fécondité. Le conflit emploi-famille constitue l'obstacle le plus important lorsqu'on envisage la venue d'un enfant : il peut provoquer le report ou l'abandon du projet parental.

Dans ce contexte, le Conseil de la famille et de l'enfance considère la conciliation famille-travail comme l'un des déterminants de la qualité de vie des familles et se préoccupe de l'impact des tendances actuelles. En ce sens, il accueille avec satisfaction l'annonce du



Marguerite Blais

projet de politique gouvernementale en conciliation travail-famille. Au cours des prochaines années, il importe que le gouvernement consacre une place de

choix à la famille, porteuse de l'avenir de notre société, dans la planification de ses actions. La famille devrait être au centre des préoccupations des décideurs gouvernementaux dans les nombreux domaines qui la touchent : éducation, santé, économie, logement, transport, développement...

Les progrès en matière de conciliation famille-travail exigeront certes une implication de l'État et des services public mais aussi de l'ensemble des acteurs sociaux : les employeurs, les syndicats, les municipalités, le milieu scolaire, le réseau de la santé et des services sociaux et les groupes communautaires doivent aussi être partie prenante de la réflexion et des solutions.

Le thème de la famille, qui avait pratiquement disparu des discours publics au cours des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, se révèle éminemment moderne en ce début de millénaire. Il se réapproprie une place importante dans toute la sphère publique et l'argumentation de nombreux débats est émaillée de références à la famille.



PHOTOS COLLABORATION SPÉCIALE SYLVAIN DESMEULES  
L'immeuble venait d'être rénové, selon son propriétaire.

## INCENDIE MORTEL À LA MALBAIE

# Une explosion au sous-sol de l'immeuble aurait tout déclenché

C'est là que demeurait l'homme dont les pompiers ont retrouvé le corps calciné

SYLVAIN DESMEULES  
Collaboration spéciale

■ LA MALBAIE — Un incendie a causé la mort d'un homme de 35 ans, à La Malbaie dans Charlevoix. Le drame, aux circonstances nébuleuses, mystifiait toujours les enquêteurs, hier.

« J'ai entendu des bruits au sous-sol, comme quelqu'un qui frappe. Puis, 15 minutes plus tard, il y a eu une explosion. Je pensais que c'était un tremblement de terre. Mon fils de 13 ans s'est réveillé et a crié que le feu était pris au sous-sol. Nous avons tout juste eu le temps de sortir », racontait difficilement Jacinthe Dufour, locataire au premier, qui était une des trois personnes évacuées.

Même si elle demeurait dans le même immeuble, M<sup>me</sup> Dufour disait ne pas connaître la victime, sinon de vue.

Trois des quatre logements du bâtiment étaient habités. L'explosion est survenue au sous-sol vers 23 h dimanche, et les policiers ont découvert le corps calciné de l'homme quatre heures plus tard, au sous-sol, où se trouvait son logis.

L'enquêteur de la Sûreté du Québec, Réjean Simard, a confirmé l'explosion, sans toutefois pouvoir en expliquer les causes. « La propagation du feu a été très rapide. L'ori-

gine demeure suspecte et sous enquête. Nous avons des témoins audibles. Quant à la présumée victime, nous ne pourrions l'identifier avant quelques jours », a-t-il signalé.

Régis Maltais, qui demeure tout près, a effectivement entendu la détonation. « Il y avait beaucoup de fumée et des flammes au travers. Les pompiers sont arrivés rapidement, mais il n'y avait pas de possibilités d'intervenir », relate-t-il. Ses propos ont été repris par d'autres témoins qui sont intervenus au cours de la nuit.

### « LE GARS ÉTAIT SPÉCIAL »

Michel Boulianne, propriétaire de l'édifice situé au 64, rue John-Nairne, observait la scène sans trop comprendre.

« Nous venions de rénover la maison. Le gars était spécial et il devait partir, mais je ne peux pas expliquer ce qui a pu arriver », dira-t-il.

Certaines sources ont indiqué que l'homme vivait de durs moments, ce qui alimente la thèse du suicide, qui n'a toutefois pas été confirmée. L'utilisation de propane est aussi exclue des causes, contrairement aux rumeurs entendues au cours de la journée d'hier.

« Une autopsie sera pratiquée à Montréal dans les prochains jours, et l'expertise de la scène nous donnera les causes exactes de l'incendie », a fait part la porte-parole de la Sûreté du Québec, Ann Mathieu.



Locataire au premier étage, Jacinthe Dufour se dit chanceuse d'avoir pu sortir.

## FORMULE EXTRÊME



**DODGE**  
MORDEZ DANS LA VIE

### Dodge SXTREME

- Moteur à 16 soupapes, 132 chevaux
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Lecteur de CD à 6 haut-parleurs
- Phares antibrouillards

#### PLUS:

- Échappement double
- Becquet arrière
- Roues en aluminium
- Feux arrière style euro
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique
- Télédévrouillage



ACHETEZ À PARTIR DE

**14 299\$\***

OU LOUEZ À PARTIR DE

**189\$†** par mois.

Location de 60 mois. Comptant initial de 2 620 \$ ou échange équivalent. 0 \$ dépôt de sécurité.

Fier commanditaire du



**MONTREAL**

Les 27, 28 et 29 août

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP<sub>MD</sub> • DODGE OU DODGE.CA

FINANCIEMENT OFFERT  
EXCLUSIVEMENT PAR

NEWBRO FINANCIAL  
CANADA

\* Le prix comprend les allocations de location, les taxes provinciales et peut varier sans préavis. Le prix ne comprend pas les allocations de location, les taxes provinciales et peut varier sans préavis. Le prix ne comprend pas les allocations de location, les taxes provinciales et peut varier sans préavis. Le prix ne comprend pas les allocations de location, les taxes provinciales et peut varier sans préavis.

† Le prix mensuel établi pour 60 mois pour la Dodge SXTREME 210 + AUV + W.B. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Le prix ne comprend pas les allocations de location, les taxes provinciales et peut varier sans préavis. Le prix ne comprend pas les allocations de location, les taxes provinciales et peut varier sans préavis. Le prix ne comprend pas les allocations de location, les taxes provinciales et peut varier sans préavis.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep<sub>MD</sub> • Dodge du Québec

CHRYSLER

Jeep

DODGE

CINQ ÉTOILES

0 0 0 0 0



# Les 2004 s'envolent. Embarquement immédiat.

## CR-V LX



CR-V EX  
illustré

Prix de location

**288\$\***

par mois/48 mois

**0\$**

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0\$  
comptant disponible**

Transport et préparation inclus en location seulement

## Pilot Granite



Pilot EX-L  
illustré

Prix de location

**498\$\***

par mois/48 mois

**0\$  
comptant**

**0\$**

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km**

Transport et préparation inclus en location seulement



**OUI, ON A FAIT  
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



**L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC**

**HONDA**

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [www.honda.ca](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

\*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. \*Ces offres portent sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés: a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Pilot Granite (modèle YF1814E): a) 498\$, b) 0\$, c) 23 904\$; CR-V LX (modèle RD7744PL): a) 288\$, b) 4843\$, c) 18 667\$. Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. \*\*Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750\$ sur certains modèles. Demandez tous les renseignements chez les concessionnaires Honda participants.

HYUNDAI

**LA MEILLEURE  
GARANTIE  
AU PAYS**

ET DES  
**BAS PRIX DE  
FIN D'ANNÉE!**

**Accent GS 2004** PDSF DE 13 295 \$\*\*



**0%** Financement à l'achat **OU** Louez à partir de **149\$\***  
jusqu'à 72 mois par mois/60 mois  
Comptant de 795 \$  
0 \$ de dépôt de sécurité  
Transport et préparation inclus

Moteur 1,6 litre à DACT • Transmission manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Dossier arrière rabattable 60/40 • Vaste espace de chargement • Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Suspension indépendante aux quatre roues • Direction assistée • Et beaucoup plus.  
Renseignez-vous sur les mensualités de location de l'Accent GL 4 portes et de la sportive Accent GSi 3 portes.

**Elantra GL 2004** PDSF DE 15 625 \$\*\*



**0%** Financement à l'achat **OU** Louez à partir de **159\$\***  
jusqu'à 72 mois par mois/60 mois  
Comptant de 2295 \$  
0 \$ de dépôt de sécurité  
Transport et préparation inclus

Moteur 2,0 litres à DACT et CVCS • Deux coussins gonflables • Transmission manuelle à 5 rapports • Dossier arrière rabattable 60/40 • Radio AM/FM/CD • Pneus Michelin de 15 po • Suspension indépendante aux 4 roues • Et beaucoup plus.

★★★★★  
**Cote de sécurité  
5 étoiles NHTSA†**

**Sonata GL 2004**



PDSF DE 22 395 \$\*\*

Moteur 2,4 litres à DACT • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Transmission automatique Shiftronic™ • Télédévrouillage avec alarme • Et beaucoup plus.

**0%** Financement à l'achat jusqu'à 72 mois

OU

Louez à partir de **209\$\***  
par mois/60 mois  
Comptant de 3595 \$  
0 \$ de dépôt de sécurité

**Santa Fe GL 2004**



PDSF DE 21 095 \$\*\*

Moteur 2,4 litres à DACT • Transmission manuelle à 5 rapports • Freins à disque aux 4 roues • Roues en alliage d'aluminium de 16 po avec pneus BFGoodrich\* • Radio AM/FM/CD • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Et beaucoup plus.

**0%**

Financement à l'achat jusqu'à 48 mois

OU

Louez à partir de **199\$\***  
par mois/60 mois  
Comptant de 2995 \$  
0 \$ de dépôt de sécurité

**LA MEILLEURE  
GARANTIE  
AU PAYS**

**7 ans/120 000 km**  
Groupe motopropulseur

**5 ans/100 000 km**  
Garantie globale†

**5 ans/100 000 km**  
Assistance routière††

GARANTIE COMPLÈTE DE HYUNDAI SANS FRANCHISE.

††24 heures, comprenant : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

Lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

**HYUNDAI**  
Gagnant

www.hyundaicanada.com

\*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules 2004 neufs suivants : Accent GS/Elantra GL/Sonata GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant; PDSF à partir de 13 295 \$/15 625 \$/22 395 \$/21 095 \$. Taux d'intérêt annuel de 0,37 %/0,70 %/0,48 %/3,28 %, mensualités de 149 \$/159 \$/209 \$/199 \$ pour 60/60/60/60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 9735 \$/11 835 \$/16 135 \$/14 935 \$. Option d'achat de 3359 \$/4357 \$/6564 \$/8332 \$. Comptant de 795 \$/2295 \$/3595 \$/2995 \$, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 \$ pour tous les modèles. Prix de location de l'Accent GS et de l'Elantra GL 2004 calculés après déduction du PDSF d'un crédit de location en gros de 1100 \$/500 \$ du fabricant (crédit de location en gros du fabricant pour les modèles Accent GS et Elantra GL annoncés uniquement). Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent et Elantra; en sus pour les Sonata et Santa Fe. Les frais de préparation peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Toutes taxes applicables, frais de gestion du concessionnaire, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. \*\*PDSF des Accent GS/Elantra GL/Sonata GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant à partir de 13 295 \$/15 625 \$/22 395 \$/21 095 \$. Frais de transport, de gestion du concessionnaire, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 48 mois pour tous les modèles Santa Fe 2004; jusqu'à 72 mois pour tous les modèles Accent 2004 et certains modèles Elantra et Sonata 2004 sélectionnés. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 %/0 % équivalent à des mensualités de 208,33 \$/138,39 \$ pour 48/72 mois. Coût de prêt de 0 \$/0 \$ pour une obligation totale de 10 000 \$/10 000 \$. En optant pour le financement à l'achat des modèles Accent GS ou Elantra GL 2004 annoncés, l'acheteur renonce au crédit de location en gros. Si le crédit de 1100 \$/500 \$ s'appliquait à l'offre de financement de l'Accent GS et de l'Elantra GL 2004, le taux d'intérêt annuel effectif de l'offre d'achat serait alors de 2,88 %/1,08 % sur une période de 72 mois. Toutes les offres de financement à l'achat et de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. ††La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails. †La cote de sécurité du conducteur la plus élevée possible lors d'un impact frontal selon les tests de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis.